ANTITHESE DE LA CENE DE NOSTRE SEIGNEVR IESVS CHRIST,

ET DE LA CENE CALVINIENE AVEC SON FORMVLAIRE.

Pour ſeruir de réponſe aux railleries ſatyriques d'vn Paraſite maſqué de la Religion Pretenduë Reformée, contre le nom de MESSE.

Par Meßire PHILIPPES CODVRC, *Conſeiller du Roy en ſes Conſeils d'Eſtat & Priué.*

N. D. M.

A PARIS,
De l'Imprimerie d'EDME MARTIN, ruë S. Iacques, au Soleil d'or.

M. DC. LVI.

Pour S. Marie Magdelene

A NOSSEIGNEVRS, NOSSEIGNEVRS DES Trois Estats de la Prouince du Languedoc.

NOSSEIGNEVRS,

Si la volonté des morts donne des loix aux viuants, me trouuant fortuitement successeur de la Bibliotheque de feu Monsieur Codurc; ie me vois obligé d'executer son dessein, & poussé d'vn zele plus ardant que le sien; ie vous offre, consacre & dedie, ces deux petits traittez qui sont les derniers ouurages de sa vie; l'vn desquels est le traitté de la Colombe de Noé qui vient à vous (NOSSEIGNEVRS) *auec le signe de la Croix, comme sur vne Assemblée conuoquée par le S. Esprit, ce Symbole Mysterieus de Paix & de Grace, force les heretiques d'aduoüer la vertu My-*

ſtique de ce ſigne par lequel toutes choſes ont eſté faites, & les preuues en ſont ſi fortes, que l'on ne les peut détruire, puis qu'elles ſont tirées de la ſaincte Eſcriture & de la pratique ordinaire, de toutes les ſaintes actions des Apoſtres, cette arme victorieuſe, fortifie ceux qui la portent, & donne frayeur aux ennemis viſibles & inuiſibles, elle éclaire nos ſens, anime nos eſprits, garde nos penſées, & ſanctifie toutes nos actions & ſi les heretiques n'ont pas l'vſage de ce ſigne ſi puiſſant auſſi ne font-il point de miracles: car leurs œuures ſont mortes à faute de Foy; Et S. Pierre preſchant donne preuue de cette verité, diſant à ceux qui ne l'entendoient pas, qu'ils n'eſtoient pas baptiſez au nom du Pere, & du Fils & du S. Eſprit. Et pour ce ils ne le pouuoient pas entendre, de telle ſorte que quiconque n'a pas cette marque Chreſtienne, ne peut eſtre qu'Anatheme. L'autre traitté eſt l'Antitheſe de la Meſſe auec la Cene de Caluin, contenant vne reſponſe iudicieuſe & modeſte à vn imperti-

*nent libelle fait par vn Religionnaire contre le saint Sacrifice de l'Autel, ou toutes les veritez Chrestiennes sont si solidement establies, prouuez par les saincts Euangiles & par la doctrine des saints Peres, que l'on n'en peut aucunement douter, ces deux flambeaux de la Foy, éclaireront les aueugles obstinez, & dissiperont les tenebres de leur erreur; Si l'ombre de Monsieur Codurc paroist encore par ses ouurages deuant vous (*NOSSEIGNEVRS,*) c'est pour vous donner des marques infaillibles de sa veritable Conuersion, & de la pureté & rectitude de sa vie; mais quoy que ces deux traittez soyent fondez & appuyez sur la Foy & sur la Creance du Pere, du Fils & du saint Esprit, ils ont encore besoin de vostre protection (*NOSSEIGNEVRS*) *pour se deffendre contre la malice des enuieux, & la mesdisance des ignorans; ce que l'on peut iustement attendre de vostre Autorité. Ie souhaitterois d'auoir quelque autre chose digne de vostre Auguste Assemblée pour vous*

l'offrir : mais ie suis vn pauure petit Buisson, que l'orage & la tempeste ont battu & despoüillé, & que Dieu a conserué ainsi qu'il conserua le Buisson ardant entier au milieu des feux & des flames, il ne me reste rien que la parolle auec laquelle ie viens vous offrir tout ce que peut ma basesse, & pour vous asseurer par mes vœux que ie seray toûjours auec vn tres-profond respect de vôtre Auguste, Sacrée, Noble & prudente Assemblée.

NOSSEIGNEVRS,

Le tres-humble, tres-obeissant, & tres-obligé Seruiteur,

P. D. BVISSON.



ANTITHESE DE LA MESSE, ET DE LA CENE DE CALVIN.

CHAPITRE I.

Des railleries & des blaſphemes d'vn Paraſite maſqué, ſur le nom de la Meſſe.



CE que le Prophete Ieremie diſoit des Iuifs de ſon temps au chap. 9. Qu'ils ne faiſoient que tromper, qu'affronter; Qu'ils ne diſoient point de veritez : Qu'ils auoient

façonné leur langue à mentir: Qu'ils ſe fatigoient pour malfaire: Qu'ils s'étoient poſez au milieu de la fraude, & que par fraude ils refuſoient de connoître Dieu, eſt vn vray portrait des Heretiques de ce ſiecle, qui ſous pretexte de reformer l'Egliſe Chreſtienne, l'ont déchirée, & la déchirent tant qu'ils peuuent par leurs blaſphemes contre la ſaine doctrine que les Apoſtres ont enſeignée de viue voix, & par écrit: contre le culte ſaint & religieux qu'elle tient des Apoſtres, qu'elle a obſerué, qu'elle obſerue & obſeruera fidelement iuſqu'à la fin du monde, par le commandement de Ieſus Chriſt: Faites cecy pour mon memorial: ſuiuant l'inſtruction de l'Apoſtre, Vous annoncez la mort du Seigneur iuſqu'à ce qu'il vienne. Ils n'ont pas eu horreur de dire, que la Meſſe eſt le Dieu Mahuzim de l'Antechriſt, le ſoûtien, l'appuy, le donjon, le fort & la citadelle de l'Antechriſt: Que c'eſt le principal chef de l'horrible abomination, & vne Helene auec laquelle grands & petits paillardent: Et de vomir en deteſta-

tion de la pieté Chrestienne toutes les execrations qu'ils ont sceu controuuer. Ils persistent encore en la mesme fureur, quoy qu'on leur ait souuent remonstré & prouué que c'est vn acte sacré & religieux du sacrifice de nostre Seigneur Iesus Christ, qu'il appelle son corps rompu, & son sang répandu, que l'Eglise celebre par son commandement: par lequel elle a annoncé, elle annonce, & annoncera la mort de son Seigneur & de son Redempteur iusqu'à sa venuë, offrant à Dieu le sacré saint memorial du grand sacrifice propitiatoire pour les pechez de tous les hommes, auec lequel & par lequel elle s'offre elle-mesme & ses prieres comme l'encens, formant cette colomne ou palme de fumée qui monte de la terre au ciel, dont parle Salomon en son Cantique. Le dernier traité qui s'est fait pour leur instruction, premierement en Latin, imprimé l'an 1645. a pour titre, *De Missæ sacrificio, déque corporis & sanguinis Christi in Eucharistia vera præsentia. Authore Philippo Codurco.* mis en François & imprimé dans la

mesme année; depuis encore reimprimé, sans qu'on y ait répondu ny contredit. Mais vn Parasite masqué qui l'a leu en Latin, & qui l'a pû entendre s'il en eust voulu profiter, au lieu de reconnoistre la verité, & donner gloire à Dieu, s'est fatigué pour abuser & pour tromper ceux qu'il appelle ses chers amis, les détourner de la lecture de ce traité par vn écrit à la main dont il a fait faire quelques copies, plein d'impostures & de railleries sur le nom de la Messe, dissimulant les fondemens solides de cette assertion Catholique.

Qu'en la sainte Eucharistie & Cene du Seigneur que nous appellons la Messe, il faut offrir à Dieu le pain & le vin auec actions de grace, pour estre consacrez & faits le corps & le sang de Iesus-Christ, selon qu'il le prononce; & la consecration faite, il faut offrir à Dieu le corps & le sang du Seigneur.

Luther & Caluin, & leurs sectaires soustiennent le contraire, qu'il ne faut

offrir ni l'vn ni l'autre, & blaſphement contre la doctrine & la liturgie Catholiques. Voilà l'eſtat de la controuerſe entre les Catholiques & les Heretiques de ce temps. C'eſt ce qu'il faut entendre par le ſacrifice de la Meſſe; en laquelle on fait ce que Ieſus Chriſt a commandé de faire pour ſon memorial, de quoy nous ne traiterons pas icy, puiſque le Paraſite n'y a oſé toucher. Nous renuoyons le Lecteur au ſuſdit traité, qui eſt tres-clair, tres-exacte, & tres-ſolide, auquel tout bon Chreſtien & deuotieux trouuera ſa ſatisfaction & ſon edification. Ce Paraſite s'eſt contenté d'égratigner le nom de la Meſſe, par ce petit écrit qu'il a laiſſé au Vigan plein de boufonnerie & de raillerie, auquel nous répondrons ſelon le precepte du Sage: Répon au fol ſelon ſa folie, afin qu'il ne s'eſtime ſage. Et pratiquerons auſſi le precepte du méme Salomon, Ne répon pas au fol en ſuiuant ſa folie, de peur de luy reſſembler.

En ſa premiere periode il poſe que l'Egliſe Romaine fait parade du mot de Meſſe, la prenant comme vne liurée de

ſa Religion, & qu'elle combat pour cela comme pour le tout. Réponſe. Il n'eſt pas vray que l'Egliſe Catholique Apoſtolique Romaine face parade de mots. Au contraire elle condamne auec ſaint Paul les logomachies, & les diſputes de mots, & dit auec le S. Apoſtre que c'eſt l'Heretique lequel ἑτεροδιδασκαλεῖ καὶ μὴ προσέρχεται ὑγιαίνουσι λόγοις τοῖς τοῦ κυρίου ἡμῶν Ιησοῦ Χριστοῦ καὶ τῇ κατ' εὐσέβειαν διδασκαλίᾳ. τετύφωται μηδὲν ἐπιστάμενος, ἀλλὰ νοσῶν περὶ ζητήσεις καὶ λογομαχίας ἐξ ὧν γίνεται φθόνος ἔρις, &c. 1. Tim. 6. c'eſt à dire, *Qui enſeigne autrement & autre choſe que les Apoſtres n'ont enſeigné, qui ne ſe tient point aux ſaines paroles de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, & à la doctrine de pieté, il eſt enflé de preſomption & ne ſçait rien, & a vne maladie d'eſprit aprés les queſtions & les diſputes des mots, d'où ne vient qu'enuie, que noiſe, &c.* Elle defend auec le meſme Apoſtre 2. Tim. 2. λογομαχεῖν. C. *de debattre pour les mots.* Ce ſont les Heretiques Preten-

dus Reformez qui font la guerre & qui combattent pour des mots. Par exemple, ils disputent obstinément sur la doctrine de la iustification, & en font vne des pieces fondamentales de leur schisme. On leur a monstré que ce n'est qu'vne logomachie: car ils sont contraints d'auouër la doctrine Catholique, à sçauoir, que le S. Esprit engendre en nous par la foy vne sainteté interieure, vne nouuelle vie, faisant mourir le peché, regenerant l'ame fidele. Et cette sainteté & iustice interne est suiuie d'vne vie sainte & iuste, & des bonnes œuures. C'est ce que S. Paul & S. Iacques entendent par la iustification, & par estre iustifié. Iamais ils ne l'ont autrement entendu. Mais les Protestans & Puritains ou Pretendus Reformez, veulent que la iustification ne soit autre chose que la seule absolution ou pardon des pechez, sans y comprendre la sainteté & la iustice infuse par la foy, accompagnée de la iustice & sainteté des bonnes œuures. Et ne pouuant accorder saint Iacques auec la fausse interpretation qu'ils donnent à S.

Paul, ils ont repudié l'Epiſtre de S. Iacques, & diſent que c'eſt vne Epiſtre de paille. C'eſt encore par vne logomachie qu'ils reiettent cinq Sacremens, la Confirmation, la Penitence, l'Ordre, le Mariage, l'Extreme-Onction. Ils les reconnoiſſent bien pour des actes ſaints & religieux, mais ils nient que ce ſoient des Sacremens, & maintiennent comme des accariaſtres qu'il n'y en a que deux, le Bapteſme & la ſainte Cene; qui toutefois ne ſont iamais appellez Sacremens ni Myſteres en la ſainte Ecriture. C'eſt vn terme de l'Egliſe qui qualifie de ce nom general les ſaintes & religieuſes actions ordonnées par les Apoſtres, pratiquées en l'Egliſe par la Confirmation, la Penitence, les Ordres, le Mariage, l'Onction des malades, qu'elle nomme Sacremens, comme le Bapteſme & la ſainte Euchariſtie, quoy que de diuers genres. Et Meſſieurs les Pretendus leur déniant le nom de Sacrement, les reiettent, pour quereler auec les Catholiques par vne pure logomachie. C'eſt encore vne pure logomachie d'eſtriuer ſur les mots de Meſſe

& de Cene, & d'en faire vn caractere pour reconnoistre la bonté ou la mauuaitié, l'antiquité ou la nouueauté de la Doctrine & de l'Eglise, & de vouloir inferer, que parceque l'Eglise Catholique Romaine employe le mot de Messe pour signifier le principal acte de son culte religieux, qu'elle, ni la Religion qu'elle obserue, & qu'elle entend par ce mot de Messe, n'est que depuis l'vsage de ce mot là. C'est comme si on disoit que la doctrine de la sainte & bien-heureuse Trinité, n'est point auant l'vsage du terme de Trinité. Ni l'identité d'essence de la personne du Fils auec celle du Pere n'est point deuant qu'on employast ces mots pour la signifier ὁμοούσιος τῷ πατρί: Et qu'il n'y a point de remission de pechez deuant que les Latins eussent prononcé, *Remissam peccatorum.* Ie n'ay iamais rien oüy de plus impertinent que ce raisonnement si déraisonnable. Autant impertinent est cettuy-cy, de vouloir conclure, que c'est vne bonne marque & vn caractere d'antiquité, & vn auantage pour monstrer qu'on est la vraye Eglise & de

la vraye Religion, de ſe dire du Préche & de la Cene; parce que la Préche & la Cene ſont des vieux mots, Auguſtes & Venerables, comme parle cet hiſtrion, par leſquels on ſe diſtingue d'auec l'Egliſe Romaine. Nous traiterons de l'antiquité de ces mots Préche & Cene, de l'antiquité de la doctrine & du culte de l'Egliſe Pretenduë Reformée, aprés que nous aurons répondu à ſes blaſphemes contre la Meſſe, Qu'il dit eſtre vne vagabonde; Qu'on ne ſçait pas ſon origine; Qu'elle eſt du monde, toute terreſtre, toute du ſiecle: Qu'on ne ſçait pas de quel païs elle eſt ni d'où elle eſt venuë; Qu'on n'en eſt pas d'accord. C'eſt ainſi qu'il blaſpheme du S. Sacrement, & du Culte religieux de l'Egliſe Romaine, à cauſe du nom de Meſſe: Que les vns, dit-il, font venir de Grece, diſans que c'eſt vn mot Grec; d'autres diſans que c'eſt vn mot Hebreu, & la pluſpart que c'eſt vn mot Latin: Qu'on diſoit anciennement *Miſſa* pour *Miſſio*, comme *remiſſa* pour *remiſſio*. Nous ne traiterons pas du ſacrifice ni de l'action ſignifiée

par ce nom là, renuoyant le Lecteur au traité mentionné, qui pose l'estat de la controuerse comme il faut, & qui prouue la verité de l'assertion de l'Eglise Romaine contre la negatiue des Heretiques, auquel traité ni Protestans, ni Puritains, Lutheriens & Caluinistes, ni Satan mesme ne sçauroient répondre qu'en blasphemant, ou boufonnant, & en raillant. Parlons du mot *Missa*, & de son origine.

Chapitre II.

Du mot de Messe, & de son origine.



IL n'est pas vray qu'aucun homme docte ait iamais dit que le mot *Missa* fust Grec. Ce que l'Eglise Latine entend par le mot *Missa*, les Grecs l'ont appellé σῶμα καὶ αἷμα τοῦ Χριστοῦ, ἀνάμνησις τῆς θυσίας καὶ τοῦ θανάτου τοῦ κυρίου, κυριακὸν δεῖπνον, καινὴ διαθήκη, τράπεζα κυρίου, ἱερουργία, ἡ λειτουργία, εὐχαριστία, σύναξις, τὰ μυστήρια, τελετὴ τε-

λετῶν. Voilà dix noms Grecs tirez de la ſainte Ecriture, des Euangiles, & des Epiſtres de ſaint Paul, & des anciens Peres Grecs, pour ſignifier en cette langue le ſaint Sacrement de l'Autel. Mais *Miſſa* n'eſt point Grec, ni ne le fut iamais Il y en a qui diſent qu'il eſt Hebreu, & que c'eſt le mot employé au Deuteron. 16. ℣. 10. que la Vulgate Latine interprete *Oblationem*, & Vatable auſſi. De meſme Tremellius & Iunius. Ceux de Geneue, offrande volontaire. Caſtalion *Donarium*, Melancthon & Caluin tous ennemis qu'ils ſont du ſacrifice de la Meſſe, accordent qu'en Hebreu le mot *Miſſa* ſignifie oblation. Et pourquoy ne pourroit-on pas dire que comme ces termes de Paſque, & Meſſie, & Hoſanna, & autres qui ſont Hebreux, ſont venus parmy nous des Apoſtres, qui les ont retenus, nous enſeignant en noſtre langue de viue voix, & par écrit les myſteres de la foy: de meſme le mot de *Miſſa*, qui eſt pur Hebreu, & qui ſignifie Oblation, qui eſt vn terme fort remarquable, qui ne ſe trouue qu'en ce lieu là מסה נדבת *Miſſa*

ת

nidbath pour signifier vne sainte Oblation, a esté gardé & employé par les SS. Apostres, pour signifier ce sacré saint mystere de la Religion Chrestienne, qui est la verité dont toutes les ceremonies de la Loy n'ont esté que les ombres & les figures? Mais passe. Accordons leur, & le farceur Sophiste y donne son suffrage, que *Missa* est Latin, & se dit pour *missio*, comme *remissa* pour *remissio*. Et qu'anciennement il y auoit la Messe ou mission, ou congé des Catechumenes deuant la Communion: & la Messe ou mission, ou congé des Communians aprés la Liturgie. D'où est venu qu'on appelle *Missa* ce qui se fait entre l'vne & l'autre mission. C'est en ce sens que saint Ambroise le prend, quand il dit au 5. liure de ses Epistres en l'Epistre 33. qu'vn iour de Dimanche aprés la lecture & le sermon, ayant congedié les Catechumenes on luy vint dire pour certain qu'il y auoit de la rumeur, *Ego tamen mansi in munere, Missam facere cœpi. Dum offero &c.* Où sans difficulté *Missa* signifie la Liturgie, & l'Office que nous entendons & obser-

uons en l'Egliſe; & n'eſt pas neceſſaire qu'aucun ſe meſle de faire vne gloſe ſur cette phraſe de ſaint Ambroiſe qui s'interprete d'elle-meſme par le lieu où elle eſt employée. Mais vous auez au quatriéme tome des œuures de ſaint Ambroiſe deux prieres, dont le titre eſt, *Precatio præparans ad Miſſam.* 1. 2. En la premiere il demande à Dieu, *Propter magnam clementiam tuam concede mihi hodie & ſemper Miſſarum ſolemnia puro corde & pura mente celebrare.*

Mais ſi le mot *Miſſa* eſt Latin; ſi ſon etymologie & ſon origine eſt de la langue Latine, ce n'eſt pas à dire que l'acte religieux qu'on a ainſi nommé prenne ſon origine du peuple à qui la langue Latine eſt familiere & naturelle. Car le Saint Sacrement que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt a inſtitué, qu'il appelle ſon corps rompu & ſon ſang répandu, ſon memorial: que les Apoſtres ont adminiſtré, ont recommandé à tous tant Iuifs, que Grecs & Gentils, eſt diuerſement nommé ſelon la langue naturelle à chaque peuple. Les Ethiopiens

tant

tant Asiatiques qu'Africains l'appellent d'vn nom qui vient de l'Hebreu, *Corban*, qui signifie oblation ou sacrifice. En Hebreu on peut dire *Missa nidbath* Deut. 16. *minha hadascha* Leuit. 23. 16. *minha tahora* Malach. *zeba kippurim*, *Zeba tahora*, *hatsereth*, dont il est parlé au Leuit. 23. Auquel mot le Grec *σύναξις*, *synaxe*, correspond. *guphath nischbara meschia vedamo scapuc. ascharathmeschia*, *mischte meschia*, *schulhan Adonaï*, *zebah zebahim. zebah haggadol.* Mais les Latins ne l'ont pas seulement appellé *Missa*, ils le nomment aussi *Cœna Domini*. Saint Cyprian en a fait vn traité sous ce nom là : où il la represente, & n'en dit rien qui ne luy conuienne ; la décriuant particulierement sous les noms generaux de *Sacramenta*, *sacra mysteria*, *Christi commemoratio*, *Dominica mensa*. Et en l'Epistre 63. qu'il adresse à Cæcilius, il l'appelle dix ou douze fois *sacrificium Christi*; & absolument *Dominicum*, où il faut sous-entendre *epulum*, ou *conuiuium*. Saint Ambroise l'appelle aussi *diuinum & cœleste sacrificium*, *sacrosanctum mysterium corporis &*

sanguinis Dominici, & conuiuium cœleste; en ses liures *De iis qui mysteriis initiantur, de Sacramentis*; & en la premiere Oraison pour se preparer à la Messe. D'où les aduersaires peuuent reconnoistre l'ancienneté de la Liturgie Latine, dont on vse auiourd'huy en l'Eglise Romaine; car elle se trouue presque toute dedans ces liures-là. Voilà donc les titres qui ont esté donnez, & qu'il faut donner à la Messe, aux trois langues que Pilate écriuit le titre de la Croix de Iesus par la prouidence de Dieu. On les peut expliquer & les mettre en la langue naturelle de chaque peuple pour les luy faire entendre. On prouuera aux aduersaires de viue voix & par écrit quand ils voudront, que tous ces eloges sont propres à la Messe, & qu'ils ont blasphemé & blasphement encore contre la Messe. Que ce Parasite masqué qui fait le suffisant, qui n'a pas osé souscrire à sa raillerie, les considere bien: il verra qu'il a mal parlé de dire que la Messe expose derechef Iesus Christ en opprobre. Ce qui est falsissime. Car c'est à l'honneur de la Croix qu'elle est insti-

tuée, & qu'elle se celebre. Qu'il lise attentiuement le liure du sacrifice de la Messe, & il verra qu'il n'y a rien de si sacré sous le Ciel, rien de plus sacré dans le Ciel que la Messe, ni rien de plus profane au monde que la Cene de Caluin : de laquelle les Lutheriens, qui font la plus grande partie des Pretendus Reformateurs & Reformez, se mocquent auec raison, l'appellant Cene deambulatoire. Et les mesmes Lutheriens encore ne parlent pas tous de la Messe auec execration. Car voicy ce que Philippe Melancthon le plus sçauant de tous, en a écrit au liure qu'il a intitulé, *Corpus doctrinæ Christianæ, &c.* Aprés l'abregé de leur Confession de foy presentée à l'Empereur Charles Quint, traitant des abus, *in externis ritibus*, il dit tout au commencement, *Falsò accusantur Ecclesiæ nostræ quòd Missam aboleant. Retinetur enim Missa apud nos, & summâ reuerentiâ celebratur, &c.* Et en l'Apologie qu'il a faite de leur Confession, parlant encore de la Messe il dit, *Initio hoc iterum præfandum est, nos non abolere Missam, sed religiosè retinere, ac*

defendere. Fiunt enim apud nos Miſſæ ſingulis Dominicis, & alijs feſtis, &c. Et aprés traitant du nom de Meſſe il dit, que les Grecs l'appellent Liturgie,& Synaxe, & en rend la raiſon: Et que le mot *Miſſa* eſt Hebreu, & ſignifie oblation, & allegue le 16. chap. du Deut. Toute ſa diſpute eſt, ſi la Meſſe eſt vn ſacrifice propitiatoire pour les pechez des viuans & des morts. C'eſt ce qu'il nie abſolument contre la foy de l'Egliſe Catholique Apoſtolique Romaine,qui tient que la Meſſe eſt le ſacrifice de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, preſenté à Dieu ſon pere pour les viuans & pour les morts. Et ce petit Farceur Caluinien l'a bien dit. C'eſt à quoy il ſe deuoit prendre, ſans s'amuſer à bauarder ſur le mot de Meſſe, employé en Hebreu pour vne oblation ſacrée & religieuſe: & en Latin, d'où que ce mot vienne, pour ſignifier le memorial du ſacrifice de Ieſus Chriſt, que l'Egliſe offre à Dieu continuellement auec l'encens de ſes prieres, tandis que le ſouuerain Sacrificateur, qui par ſon propre ſang eſt entré dans le lieu tres-ſaint,

intercede enuers Dieu ſans ceſſe pour toute ſon Egliſe. Si le mot eſt ancien ou nouueau, il n'importe, quoy qu'il eſt à preſumer qu'il fuſt en vſage en l'Egliſe Latine long-temps deuant S. Ambroiſe, puiſqu'il l'employe à meſme ſens que nous: qu'il n'en eſt pas l'auteur, c'eſtoit le langage ordinaire de ſon temps.

CHAPITRE III.

Que la Cene de Caluin n'eſt point la Cene du Seigneur, ni quant aux circonſtances, ni quant à la forme. Et premierement des circonſtances du temps & du lieu.



E que l'Egliſe Latine a entendu, entend, & entendra par le mot de Meſſe, eſt de l'inſtitution de Ieſus Chriſt, de la tradition des Apoſtres, beaucoup plus de viue voix que par écrit. Car de douze il n'y en a qu'vn, à ſçauoir S. Matthieu,



qui en ait écrit, & fort succinctement, & comme vn memoire, s'en remettant à l'instruction tres-ample qu'il en auoit donnée de viue voix auec les onze Apostres ses Collegues; Que l'Eglise a conserué & pratiqué depuis les Apostres iusqu'à nous; Qui durera iusqu'à la fin du monde, malgré Satan & ses supposts, qui veulent donner à vne inuention nouuelle, & à vne profaneté le nom de Cene du Seigneur: Car encore que le Parasite n'ait pas adioûté à sa Cene le nom du Seigneur, ie presuppose qu'il l'entend ainsi. Nous luy accorderions aisément celuy de la Cene au sens que Iesus Christ l'employe, quand il dit, que les Pharisiens aiment les premieres places aux Cenes, ou aux soupers, & que S. Marc dit qu'Herode fit vne Cene ou vn souper aux Grands de sa Cour, où le terme Grec δεῖπνον, qui est Cene en Latin, a esté traduit par ceux de Geneue, banquet. En ce sens on vous peut accorder le mot de Cene, Cene Pharisaïque, Cene d'Herode, Cene de Caluin. Mais vostre Cene, la Cene de Caluin, n'est pas

la Cene du Seigneur, κυριακὸν δεῖπνον, τράπεζα κυρίου, ποτήριον τοῦ κυρίου. Mais ποτήριον δαιμονίων, τράπεζα δαιμονίων, δεῖπνον δαιμονίων. Oſeriez-vous bien dire que voſtre Cene, voſtre coupe, voſtre table fuſt la Cene du Seigneur? la coupe du Seigneur, la table du Seigneur, Ie penſe que vous le preſumez ainſi, puiſque vous dites que le nom qui met la difference entre vous & l'Egliſe Romaine, eſt auguſte & venerable. Vous entendez ſans doute le mot de Cene du Seigneur. Ie vous l'accorde, que ce mot là de Cene du Seigneur eſt ancien, auguſte, venerable, ſaint & religieux; mais il ne vous appartient nullement. Car voſtre Cene n'eſt point la Cene du Seigneur: Elle eſt toute de Caluin, qui a forgé voſtre Cene, comme Bucer auoit fait celle des Anglois, & Luther auec Melancthon celle des Proteſtans. Bucer, Luther & Melancthon auoient gardé les circonſtances & les ceremonies de la Meſſe, c'eſt à dire, de la Cene du Seigneur, & ne s'en eſtoient pris qu'à la forme eſſentielle, au ſacrifice, & à l'ado-

ration. Caluin a tout changé, ou pour mieux dire, il a tout aboli, comme il parle luy-mesme. Il a fait vne Cene toute neuue, toute sienne, vne Cene profane, à laquelle il veut donner le vieux, le saint titre de la Cene du Seigneur. Nous considererons les circonstances du temps, du lieu, des personnes, de la matiere; & puis la forme & le formulaire; & finalement le culte & l'adoration ou veneration du S. Sacrement de l'Autel. Caluin a tout raclé, & n'en a rien gardé du tout que le nom, qu'il veut attribuer à son monstre. Pour le temps, la Cene du Seigneur s'est celebrée frequemment, chaque Dimanche, qui estoit le premier iour de la semaine, & tous les iours mesme, selon le témoignage du liure des Actes chap. 2. ℣. 42. ἦσαν προσκαρτεροῦντες τῇ διδαχῇ τῶν ἀποστόλων καὶ τῇ κοινωνίᾳ καὶ τῇ κλάσει τοῦ ἄρτου καὶ ταῖς προσευχαῖς. C'est à dire, *Ils estoient perseuerans en la fraction du pain & aux oraisons, & en la doctrine des Apostres, en la communion.* Et ℣. 46. du mesme chap. καθ' ἡμέραν τε προσκαρτεροῦντες ὁμοθυμαδὸν ἐν τῷ ἱερῷ, κλῶντες δὲ κατ'

οἶκον ἄρτον αἰνοῦντες τὸν Θεόν. C'est à dire, *perseuerans tous les iours d'vn commun accord dans le temple, & rompans le pain par les maisons, en loüant Dieu.* Et ceux de Geneue ont mis à la marge de leur version, que la celebration de la Cene estoit iointe à leur deuotion. Et au 20. des Actes saint Paul estant en Troas y ayant seiourné sept iours, il est dit, Que le premier iour de la semaine, qui est le Dimanche, les Disciples estant assemblez pour rompre le pain, c'est à dire, pour communier, saint Paul s'y trouua, fit le sermon & l'action, & distribua le S. Sacrement. Ceux de Geneue ont mis à la marge de leur Bible sur ce lieu là, Que l'Eglise inspirée par le saint Esprit s'assembloit plus volontiers ce iour là qu'au iour du Sabbat. Et en la premiere Ep. aux Cor. 16. saint Paul represente que l'Eglise s'assembloit, & la collecte se faisoit chaque premier iour de la semaine, qui est le Dimanche. Cela s'est tousiours ainsi pratiqué, comme atteste Iustin Martyr en son Apologetique, qu'il écriuit 150. ans aprés la Natiuité de Iesus

Chriſt, ainſi qu'il le dit : L'Egliſe s'aſſembloit tous les Dimanches pour vacquer à la lecture des ſaintes Ecritures des Apoſtres & des Prophetes, aux prieres & exhortations, & à la celebration de la ſainte Euchariſtie, τῇ τοῦ ἡλίου ἡμέρα, πάντων κατὰ πόλεις ἢ ἀγροὺς μενόντων ἐπὶ τὸ αὐτὸ συνέλευσις γίνεται, &c. Et vn peu aprés, τὴν δὲ τοῦ ἡλίου ἡμέραν κοινῇ πάντες τὴν συνέλευσιν ποιούμεθα, &c. C'eſt à dire, que des champs & des villes les fideles s'aſſembloient en vn lieu pour y vacquer au ſeruice diuin. Et aprés auoir communié, ils portoient aux abſens, qui n'y pouuoient aſſiſter, la communion. Depuis encore elle s'eſt celebrée chaque iour, comme il conſte par ſaint Auguſtin & autres. Les Lutheriens meſme la font tous les Dimanches & autres Feſtes, ainſi qu'atteſte Melancthon: *Fiunt apud nos Miſſæ ſingulis Dominicis & aliis feſtis.* Caluin trouua qu'il y auoit en cela de l'excés, & l'a reformé. Et ce qui ſe faiſoit tous les iours du temps de ſaint Auguſtin, & du temps des Apoſtres tous les Dimanches, il l'a reduit à

quatre fois l'année, à Pasque, à la Pentecoste, en Septembre, qui est le mois des Kippurims, & à Noël. Voilà la difference quant à la circonstance du temps. La Cene du Seigneur, ou la Messe se faisoit par les Apostres tous les Dimanches pour le moins. Du temps de saint Augustin & depuis, tous les iours. Mais la Cene de Caluin se tient bien plus rare : elle ne se celebre que quatre fois l'année.

Parlons du lieu. Iesus Christ fit sa sainte Cene, le memorial de son sacrifice, au lieu & sur la mesme table qu'il mangea la derniere Pasque auec ses Apostres. Cette table auoit esté sanctifiée & consacrée par Iesus Christ. Elle auoit esté comme vn autel, sur lequel l'Agneau Paschal, le Sacrement de l'ancienne alliance fut posé, & sur lequel encore le vray Agneau, la vraye Pasque se reposa, instituant la nouuelle alliance par son sang répandu. En ce lieu, & sur cette table la figure & la verité se rencontrent ensemble, & rendent cette table plus venerable que ni l'autel d'airain, ni l'autel & la table d'or du temple de Salomon, où on

mettoit les sacrifices, les pains de proposition, & l'encens. Car ce n'estoient là que des ombres, qui toutefois ont donné vn grand éclat, & beaucoup de veneration au temple de Ierusalem. Combien plus glorieux doit estre le lieu où se trouue le corps & le sang du grand sacrifice, par lequel le Ciel est ouuert, nous y auons l'entrée & l'accés au thrône de grace auec asseurance? C'est la raison pour laquelle aussi l'Eglise Chrestienne si tost qu'elle a pû, a basti des Basiliques, des Temples pour y assembler, pour y celebrer & annoncer la mort de Iesus Christ. Elle a releué des thrônes, qu'elle a appellé des autels, pour y poser la Croix de Iesus Christ, pour y offrir à Dieu le memorial du vray sacrifice des Kippurims, pour y representer l'Agneau comme occis, deuant lequel elle se prosterne, luy rendant tout l'honneur qu'il luy est possible. C'est l'accomplissement de la vision de saint Ieanau 5. de l'Apocal. où il dit: Ie veis l'Agneau comme occis, se tenant sur vn thrône au milieu des quatre animaux, & des vingt-quatre An-

ciens. On n'oseroit nier que le S. Sacrement de l'Autel ne soit l'Agneau comme occis ; & que ce que Eglise Chrêtienne appelle l'Autel, ne soit vn thrône sur lequel on releue l'Agneau comme occis. Par les quatre animaux & les vingt-quatre Anciens, la pluspart ont entendu les quatre Euangiles & les vingt-quatre liures de l'ancienne alliance, dont on fait la lecture en celebrant la sainte Eucharistie, qui rendent témoignage de Iesus Christ crucifié, qui le font reconnoistre, & luy font faire hommage. Tel est le lieu auquel on celebre la Cene du Seigneur, où l'on fait la Messe auec toute sorte de respect & de deuotion. Auquel l'on peut bien appliquer le propos du Patriarche Iacob : Estant parti de Béerseba d'auec son pere pour aller en Charan, la nuit le prit par le chemin; il coucha sur la terre, & fit son cheuet d'vne pierre & s'endormit. Il songea & veit vne échele posée sur la terre qui s'éleuoit iusqu'au Ciel, sur laquelle les Anges montoient & descendoient, au pied de laquelle il dor-

moit, ſur laquelle Dieu eſtoit appuyé, qui luy parla & luy promit toutes ſortes de benedictions. Quand il fut réueillé, il dit: Le Seigneur eſt en ce lieu cy: Que ce lieu eſt venerable! c'eſt icy la maiſon de Dieu, la porte du Ciel. Et s'eſtant leué il prit la pierre, dont il auoit fait cheuet, & la poſa pour luy ſeruir d'enſeigne: il verſa de l'huile deſſus, & nomma ce lieu là Bethel, c'eſt à dire la maiſon de Dieu: Il fit vn vœu, qu'à ſon retour, Dieu l'ayant ramené en proſperité il feroit du lieu où étoit cette pierre, vn Temple à Dieu. Ieſus Chriſt fait alluſion à cette échele en l'Euangile ſelon S. Iean chap. 1. parlant à Nathanael, Vous verrez doreſnauant les Cieux ouuerts, & les Anges monter & deſcendre ſur le fils de l'homme. Il nous enſeigne par ces paroles, que cette échele, que Iacob veit en ſonge, eſtoit vne figure, & qu'il en eſt la verité. Cette échele a deux bouts, l'vn ſur la terre, l'autre dedans le Ciel. Le Verbe s'eſt fait chair, eſt deſcendu du Ciel, a pris noſtre nature à ſoy en l'vnité de ſa perſonne, eſt vray Dieu & vray homme. Par luy les

Anges deſcendent vers nous, & par luy nous montons au Ciel: il ioint la terre au Ciel: il nous a reconciliez auec Dieu, & auec les Anges: il nous donne l'entrée du Ciel; il en eſt la porte, la voye, la verité, la vie, dont cette échele n'a eſté que figure. Si Iacob voyant la figure en ſonge a dit du lieu où il s'endormit: Que ce lieu eſt venerable! c'eſt icy la porte du Ciel & la maiſon de Dieu; à plus forte raiſon deuons-nous dire du lieu où nous auons la verité & la realité du ſonge de Iacob, le corps de Ieſus Chriſt rompu & ſon ſang répandu, par qui le Ciel nous eſt ouuert, nous ſommes reconciliez auec Dieu, nous auons l'entrée du lieu tres-ſaint, nous auons communication auec les Anges. O que ce lieu eſt venerable! Ce n'eſt icy que la maiſon de Dieu, que la porte du Ciel: Et quel honneur, quel reſpect ne deuons-nous pas rendre au lieu ſur lequel l'Agneau comme occis eſt poſé? Quand Moyſe veit au deſert le buiſſon ardent qui ne ſe conſumoit point, s'approchant pour ſçauoir que c'eſtoit, Dieu luy dit: Déchauſſe tes

ſouliers, car le lieu ſur lequel tu marches eſt ſacré. Ce lieu eſtoit ſacré, parce que Dieu y témoignoit ſa preſence, conſeruant ce buiſſon au milieu des flammes, & parlant à Moyſe du milieu du buiſſon. L'Egliſe eſt comme ce buiſſon, que Dieu conſerue parmy les feux & les flâmes, en laquelle il eſt preſent, en laquelle il nous parle, il nous appelle, & ſe communique à nous par ſa parole & par ſes Sacremens. Et le lieu où elle s'aſſemble, où Dieu parle, où il eſt preſent, où il ſe communique, où eſt le corps rompu & le ſang répandu de Ieſus Chriſt, ne ſera-t-il pas vn lieu ſaint? Anatheme, Anatheme qui ne le reuere. Qu'a fait la Cene de Caluin en France? Qu'ont fait, ou que n'ont pas fait ſes communians par leur reformation pretenduë? Ils ont ruiné, deſolé, démoli tant qu'ils ont pû les Egliſes, les Autels, les lieux ſaints. Ils ont abatu le thrône ſur lequel l'Egliſe releue l'Agneau comme occis. Et que font-ils à leur Cene au lieu de ce thrône? Ils arrangent vne chetiue table le matin qu'ils la font, en quelque endroit du

du lieu où ils s'aſſemblent. S'il vient à point dans vne baſſe-cour, dans vne grange, en campagne. Ils n'y cherchent pas tant de façon. Aprés qu'ils ont fait leur Cene, ils oſtent de là cette table. Voilà la difference de la Cene du Seigneur, & de la Cene de Caluin, quant au temps & quant au lieu.

CHAPITRE IV.

Des circonſtances de la perſonne des communians au S. Sacrement, où il eſt traité de la Confeſſion, tant publique qu'auriculaire, & de la matiere du S. Sacrement.

VOYONS la difference des perſonnes de la Cene de Ieſus Chriſt, d'auec celles de la Cene de Caluin. En la Cene de noſtre Seigneur il y a deux ſortes de perſonnes. L'vne eſt pour conſacrer & pour adminiſtrer la ſainte Cene, & l'autre pour la receuoir

C

& pour communier tant ſeulement. Alors que Ieſus-Chriſt l'inſtitua & l'ordonna, ce fut luy-meſme qui conſacra & qui adminiſtra la ſainte Euchariſtie, qu'il appelle la nouuelle alliance par ſon ſang. En l'appellant nouuelle & en l'inſtituant, il met fin à la vieille. Pour faire cela il eſtoit neceſſaire qu'il en euſt l'autorité, & la puiſſance. Il l'auoit receuë de celuy qui luy dit, Tu es mon fils: Tu es ſacrificateur à iamais, ſelon l'ordre de Melchiſedec. Qui l'auoit conſacré auec ſerment à perpetuité, ainſi que l'Apoſtre le qualifie, υἱὸν εἰς τὸν αἰῶνα τετελειωμένον. Heb.7. c'eſt à dire, *le fils conſacré à perpetuité*. C'eſt en cette qualité là & en cette autorité qu'il procede, eſtabliſſant la nouuelle alliance par ſon ſang. Les aſſiſtans & les communians ſont les Apoſtres, qui eſtoient tous ſaints & nets, horſmis vn, celuy auquel il donna le morceau trempé, qui auſſi-toſt s'en alla & ſortit dehors, dit S. Iean. Il mangea bien la Paſque auec ſon Maiſtre, & ſes collegues. Mais Ieſus-Chriſt le fit ſortir deuant que donner ſa chair &

ſon ſang. Comme on peut recueillir du chap. 13. de l'Euangile ſelon S. Iean, qui explique particulierement & clairement ce qu'on ne peut entendre par S. Matthieu & par S. Marc que difficilement. Les Apoſtres & leurs ſucceſſeurs ont pratiqué ce que Ieſus leur auoit commandé de faire en la celebration de la ſainte Cene. Les vns faiſans la charge & la fonction de Sacrificateurs, & les autres participans à ce ſaint ſacrifice. Les vns ayans l'ordre ſacré, les autres eſtant ſantifiez & nets. Ainſi S. Paul veut-il, *que chacun s'éprouue ſoy-meſme*, *δοκιμαζέτω δὲ ἄνθρωπος ἑαυτόν.* Ainſi qu'il ne s'approche point de cette table *ἀναξίως indignement*, *μὴ διακρίνων τὸ σῶμα τοῦ κυρίου ne rendant pas au ſaint Sacrement*, qu'il nomme le corps du Seigneur, *l'honneur qui luy eſt deu.* La regle & la loy que l'Apoſtre dõne à l'Egliſe de Corinthe, il la tient de Ieſus-Chriſt meſme & du ſaint Eſprit. Elle eſt generale & vniuerſelle. Elle regarde tout le corps de l'Egliſe en tout temps & en tout lieu ſans exception. Chacun ſe doit exami-

ner, ſe diſpoſer, & ſe mettre en eſtat, ſe rendre digne de participer à la ſainte Cene du Seigneur en diſcernant ce corps & ce ſang precieux. Tant ceux-là qui conſacrent & qui adminiſtrent la ſainte Euchariſtie, que ceux à qui elle eſt adminiſtrée. Nul ne la peut conſacrer & adminiſtrer que par l'ordre de la Prêtriſe & ſacrificature eſtabli en l'Egliſe, & par l'autorité que Ieſus-Chriſt a donné aux Apoſtres, les Apoſtres à leurs ſucceſſeurs. Et nul ne doit eſtre admis à communier, qui ne faſſe profeſſion de la foy Catholique & Orthodoxe, & qui ne rende témoignage de ſa foy par ſa bonne vie. Tant les vns que les autres doiuent auoir la foy auec la ſainteté & pureté. Les vns & les autres doiuent faire ce que dit l'Apoſtre 2. Cor. 13. 5. ἑαυτοὺς πειράζετε εἰ ἐστὲ ἐν τῇ πίστει. ἑαυτοὺς δοκιμάζετε, c'eſt à dire, *examinez-vous vous meſmes ſi vous eſtes en la foy. Eprouuez vous vous meſmes.* Chacun doit auſſi examiner ſa vie, & s'approcher de la ſainte Cene du Seigneur, qui eſt ſon ſacrifice, ſon corps rompu

& ſon ſang répandu, par la confeſſion de ſes pechez.

Le titre & la qualité que Ieſus Chriſt donne à ſa Cene. Mon corps rompu pour vous, mon ſang répandu pour vous en remiſſion des pechez, oblige de toute neceſſité les communians à la confeſſion de leurs pechez. Car le corps de Ieſus Chriſt rompu & ſon ſang répandu en remiſſion des pechez eſt vn ſacrifice propitiatoire pour ceux qui ont peché. C'eſt le grand ſacrifice des Kippurims pour les pechez de tous les hommes. Ceux-là donc qui ont recours à ce ſacrifice ſe reconnoiſſent pecheurs. Car s'ils ne l'eſtoient ils n'auroient pas beſoin de ſacrifice pour leurs pechez. Ceux qui n'ont point peché n'ont pas à faire de pardon. Les ſains n'ont point beſoin de medecine. Et les malades declarent & repreſentent au Medecin leurs maux auec toutes les circonſtances.

La Communion donc au ſaint Sacrement de la Cene du Seigneur oblige tous les communians à la confeſſion de leurs pechez. C'eſt pour cela qu'en la

Meſſe tant celuy qui l'adminiſtre, que ceux qui y aſſiſtent commencent par le *Confiteor*. C'eſt vne exacte obſeruation de l'exhortation de ſaint Iacques chap. 5. ἐξομολογεῖσθε ἀλλήλοις τὰ παραπτώματα, καὶ εὔχεσθε ὑπὲρ ἀλλήλων. C'eſt àdire, *confeſſez vos pechez les vns aux autres, & priez les vns pour les autres*. Cette confeſſion là eſt generale & publique. Mais il y en a encore vne particuliere, que l'Egliſe pratique & qu'elle appelle auriculaire, contre laquelle Proteſtans & Puritains inuectiuent, & l'ont tout à fait abolie entre eux. Ils ont reietté la generale, & la publique de leur Cene. Il eſt vray qu'ils en font vne toutes les fois qu'ils s'aſſemblent, qui eſt ridicule & ſcandaleuſe, par laquelle ils ſe font leur procez, en diſant que par leur vice ils tranſgreſſent ſans fin & ſans ceſſe les Commandemens de Dieu, conformément à leur creance, qui porte que toutes leurs iuſtices, & bonnes œuures ſont comme le drap ſouïllé de la femme, dequoy nous parlerons vne autre fois. Il ſuffit maintenant de leur prou-

uer, que l'vne & l'autre confeſſion eſt vn preparatif & vne diſpoſition neceſſaire à celuy qui veut participer au ſacrifice propitiatoire de noſtre Seigneur. Que l'vne & l'autre eſt de droit diuin. Pour la publique & generale ils ne l'oſeroient nier, encore qu'ils ne la pratiquent pas au Formulaire de la Cene Caluinienne, qui renuoye chacun à ſa bonne intention, & au témoignage interieur de ſon cœur. Mais ils en veulent principalement à la confeſſion auriculaire, qu'ils nient eſtre de droit diuin, & ſoûtiennent qu'ils ont bien-fait de la retrancher du tout, & nous alleguent l'exemple de Nectarius Eueſque de Conſtantinople, le predeceſſeur de ſaint Chryſoſtome, qui à cauſe d'vn ſcandale arriué par l'impieté d'vn Diacre, & l'impudicité d'vne miſerable pechereſſe, en abolit l'vſage dans l'eſtenduë de ſa iuriſdiction. Ainſi que le rapporte Sozomene au recueil de l'hiſtoire des trois Auteurs Theodorit, Socrate, & Sozomene. Laiſſons là Nectarius, qui au lieu de faire vn exemple d'anatheme

contre les coupables, s'en eſt pris à vn ordre tres-ſaint & tres-religieux. Conſtantinople en a ſouffert & en ſouffre la peine, Auſſi bien que les ſept Egliſes d'Aſie, dont il eſt parlé au commencement de l'Apocalypſe, ont receu le ſalaire de leurs iniquitez. Mais cette hiſtoire-là fait foy que la Confeſſion auriculaire eſtoit obſeruée par l'Egliſe Chrêtienne d'Orient durant les premiers ſiecles d'aprés les Apoſtres. Qu'elle fut ſupprimée à Conſtantinople ſous pretexte de reformation, & les communians y furent diſpenſez de la Confeſſion auriculaire enuiron quatre cens ans aprés la natiuité de Ieſus-Chriſt. Mais la meſme hiſtoire témoigne auſſi que l'Egliſe Chreſtienne d'Occident, c'eſt à dire la Latine, a demeuré ferme & inébranlable dans l'obſeruation de la Confeſſion auriculaire, qu'elle tient encore auiourd'huy inuiolablement. Tellement que par la propre declaration des Aduerſaires il conſte, que deuant l'attentat de Nectarius toute l'Egliſe Chreſtienne, tant en Orient qu'en Oc-

cident, tant Grecque que Latine, gardoit religieusement la Confession auriculaire : & que nonobstant le mauuais exemple des Grecs de Constantinople, l'Eglise Romaine l'a religieusement conseruée. Ce n'est pas tout, on peut prouuer encore par le témoignage des Peres Grecs qu'elle est de droit diuin. Nous n'en rapporterons que de deux, qui sont fort expers. L'vn de Theophylacte sur ces paroles de l'Euangile selon saint Iean chap. 13. Vous estes nets, mais non pas tous, οὕτως οὖν διὰ τῆς ἐξομολογήσεως δυνάμεθα νίψασθαι ὡς μὴ ἀναξίως μετάσχωμεν τοῦ δείπνου καὶ κρίμα ἑαυτοῖς φάγωμεν καὶ πίωμεν. C'est à dire, *que par la confession nous pouuons estre lauez afin de ne point participer à la Cene indignement, mangeant & beuuant nostre condamnation.* L'autre est de S. Basile au liure de ses exercices des bréues questions & réponses, en la question 288. σϖή. ἀναγκαῖον τοῖς πεπιστευμένοις τὴν οἰκονομίαν τῶν μυστηρίων τοῦ Θεοῦ ἐξομολογεῖσθαι τὰ ἁμαρτήματα. οὕτω γὰρ καὶ οἱ πάλαι μετανοοῦντες ἐπὶ τῶν ἁγίων εὑρίσκονται πεποιηκότες. γέγραπται γὰρ ἐν τῷ εὐαγγελίῳ ὅτι τῷ

Βαπτιστῇ Ιωάννῃ ἐξομολογοῦντο τὰς ἁμαρτίας αὐτῶν. ἐν δὲ ταῖς πράξεσι τοῖς ἀποστόλοις ὑφ᾽ ὧν καὶ ἐβαπτίζοντο ἅπαντες. C'eſt à dire, *Il faut neceſſairement confeſſer ſes pechez à ceux à qui la diſpenſation des Sacremens de Dieu a eſté commiſe. Car ainſi trouue-t-on dans la ſainte Ecriture que les Penitens en vſoient. Il eſt écrit en l'Euangile qu'ils confeſſoient leurs pechez à Iean Baptiſte; & au liure des Actes, qu'ils ſe confeſſoient aux Apoſtres, par leſquels ils eſtoient baptiſez.* S. Cyprian en ſes Epiſtres 10. & 11. dit, qu'il n'eſtoit loiſible à aucun de communier, qu'il n'euſt fait ſa confeſſion des moindres pechez, ſa penitence, & receu l'abſolution de l'Eueſque, ou de ceux du Clergé. Mais venons à la loy & au commandement, à la ſainte Ecriture. Ie ne veux point preſſer l'exemple de la pechereſſe, qui vient pleurer aux pieds du Seigneur chez Simon le Phariſien en la ville de Naim de Galilée, en S. Luc chap. 7. ni celuy de Zachée, Luc. 19. ni celuy de l'enfant prodigue, Luc. 15. qu'on peut rapporter à la confeſſion particuliere que chacun doit faire à Dieu de ſes pechez:

comme tous les Pseaumes de la penitence de Dauid en font foy. Et il n'y a point de remiſſion des pechez ſans confeſſion. Vous auez les deux lieux cottez par ſaint Baſile, de S. Iean Baptiſte, & des Actes, par leſquels il prouue la confeſſion auriculaire. Mais ie demande, pourquoy Ieſus Chriſt a-t-il donné à ſes Apoſtres la clef du Royaume des Cieux, la puiſſance de lier & délier, de pardonner les pechez aux penitens & de les abſoudre, ou de reietter les impenitens & de les condamner? Matth. 16. & 18. Iean 20. Pourquoy a-t-il conferé cette autorité à ſes Apoſtres & à leurs ſucceſſeurs? Sinon afin que les pecheurs vinſſent à eux, confeſſer leurs pechez, receuoir inſtruction, conſolation, abſolution?

Ieſus Chriſt accompliſſant la loy, mettant fin aux ceremonies, à la Paſque, aux ſacrifices Leuitiques, qui n'eſtoient que des ombres & des figures, dont il eſt la lumiere & la verité; la ſacrificature Leuitique a auſſi pris fin, elle a eſté changée & tranſmiſe. Il a eſté fait ſouuerain Sacrificateur ſelon l'ordre de Melchiſe-

dec, comme l'enſeigne l'Apoitre en l'Epiſtre aux Hebreux, & au lieu en la place des autres Sacrificateurs & des Leuites, il a eſtabli ſes Apoſtres & leurs ſucceſſeurs à la Liturgie & au miniſtere de ſon ſacrifice, duquel l'Apoſtre traite particulierement en l'Epiſtre aux Hebreux. Ce ſacrifice par lequel il a fait la veritable propitiation de nos pechez : Il les a aboli : Il eſt entré dans le lieu tres-ſaint : Ce ſacrifice de ſoy-meſme : Ce ſacrifice duquel il a eſtabli le Memorial, qui durera iuſqu'à la fin du monde iuſqu'à ce qu'il vienne : Ce ſacrifice par lequel il eſt non ſeulement entré dans le lieu tres-ſaint, mais il nous y en a donné l'entrée, comme dit l'Apoſtre aux Hebreux chap. 10. verſ. 19. & ſuiuans, que nous auons l'entrée des lieux ſaints par le moyen du ſang de Ieſus tout frais tué, viuant, ἐνεκαίνισεν ἡμῖν ὁδὸν πρόσφατον καὶ ζῶσαν. par le voile, c'eſt à dire ſa chair. Par leſquelles paroles le ſaint Apoſtre ſignifie le S. Sacrement de l'Autel. C'eſt la Liturgie & le ſacrifice de la foy Chreſtienne dont parle l'Apoſtre aux Phil. 2. verſ. 17,

θυσίαν καὶ λειτουργίαν τῆς πίστεως ὑμῶν. La Liturgie à laquelle vacquoient les Apoſtres, dont il eſt dit au liure des Actes 13. λειτουργούντων αὐτῶν. Le ſacrifice & la Liturgie dont noſtre Seigneur eſt l'autel luy-meſme, au pied duquel les Apoſtres & les Saints σπένδοντες *libantur*, *verſent leur ſang*, comme cela eſt repreſenté, Apocal. 6. verſ. 9. Les ſaints Apoſtres ont ſerui à cet autel. Ils ſe ſont employez au Miniſtere & à la Liturgie de ce ſacrifice par la predication de l'Euangile, & par l'adminiſtration des ſaints Sacremens. Et auec les Apoſtres, & par les Apoſtres Dieu a établi en ſon Egliſe Prophetes, Euangeliſtes, Paſteurs, Docteurs, & autres ordres, pour l'aſſemblage des Saints, pour l'œuure du Miniſtere, pour l'edification du corps de Chriſt. 1. Cor. 12. Epheſ. 4. Tous les fideles qui ſont participans de la vocation celeſte, κλήσεως ἐπουρανίου μέτοχοι, Hebr. 3. s'approchent de cet autel, viennent à ce ſacrifice, μετὰ ἀληθινῆς καρδίας ἐν πληροφορίᾳ πίστεως ἐρραντισμένοι τὰς καρδίας ἀπὸ συνειδήσεως πονηρᾶς λελουμένοι τὸ σῶμα ὕδατι κα-

θαρῶ κατέχοντες τὴν ὁμολογίαν τῆς ἐλπίδος ἀκλινῆ. Hebr. 10. verſ. 22. 23. C'eſt à dire, *auec vn cœur ſincere, la foy parfaite, ayant les cœurs purgez d'vne mauuaiſe conſcience, les corps lauez d'eau nette, retenant la confeſſion de l'eſpoir inuariable.* Où il faut remarquer en paſſant la difference de la bonne confeſſion, de la confeſſion ſalutaire que l'Apoſtre qualifie, ὁμολογίαν τῆς ἐλπίδος ἀκλινῆ, d'auec la confeſſion de deſeſpoir, la confeſſion damnable, telle que celle de Iudas, qui dit : I'ay peché en trahiſſant le ſang innocent, & ſe deſeſpera, ſe precipita. La bonne confeſſion s'appelle confeſſion de l'eſpoir inuariable. Voilà l'eſtat auquel doit eſtre celuy qui s'approche de cet autel, qui veut communier au ſacrifice de Ieſus Chriſt. Il faut qu'il ait vn cœur ſincere, vne ferme foy, vne ame repurgée de mauuaiſe conſcience, qu'il ait eſté baptizé en remiſſion de ſes pechez, & qu'il faſſe la confeſſion de ſes pechez ſans feinte auec eſpoir ; ſi au partir du S. Bapteſme il venoit auſſi-toſt à la communion de la ſainte Cene, il n'auroit pas beſoin d'autre

confeßion que de celle qu'il a faite auant le Baptesme, estant tout net. Mais s'il a vécu depuis son Baptesme quelques années, s'il a conuersé long-temps, s'il a fait beaucoup de chemin parmy les hommes de ce siecle, encore qu'il ait le corps laué d'eau nette, qu'il ait toutes les qualitez requises par l'Apostre, il a besoin de lauer ses pieds par vne franche confeßion de ses fautes, qu'il a commises depuis le Baptesme, auec espoir de grace & de pardon. C'est ce que le Seigneur enseigne à ses Apostres au 13. de l'Euangile selon S. Iean. S'estant aßis à table auec eux pour manger la Pasque, & aprés auoir soupé, pour instituer le Sacrement de la nouuelle alliance par son sang, il se leua de table auant l'vne & l'autre Cene, posa son habit, se ceignit d'vn grand linge, & vint auec de l'eau dans vne cuuette pour lauer les pieds de ses Apostres, & puis les essuyer. Il vint donc vers Pierre, qui iugea qu'il n'estoit pas iuste que son Seigneur, luy rendist ce seruice. Il luy dit, Seigneur, me laueriez-vous les pieds? Iesus luy répondit, Tu ne sçais pas ce

que ie fais, tu l'entendras aprés. Pierre repartit, Seigneur, vous ne me lauerez iamais les pieds. Iesus luy dit, Si ie ne te laue, tu n'auras iamais part auec moy. Pierre voyant la resolution de son Maistre, receuant sa parole comme vn commandement, s'y soûmet par obeissance, & luy fait sa confession en disant, Seigneur, non seulement les pieds, mais les mains & la teste. Iesus luy dit, Celuy qui est tout laué, n'a pas besoin que de lauer ses pieds, estant tout net. Et vous estes nets, mais non pas tous. Cette action du Seigneur & ses paroles nous enseignent, Qu'il faut estre net pour manger à sa table, tels qu'estoient les Apostres, excepté Iudas Iscariot; il faut estre laué par le Baptesme; il faut auoir la foy; il faut auoir l'ame épurée de tout remord d'vne mauuaise conscience. Mais il est necessaire encore de lauer ses pieds, d'examiner sa vie & ses actions, par vne confession particuliere des pechez que l'on commet tous les iours en conuersant auec les hommes de ce siecle, par des œuures mauuaises, de mauuaises paroles, de mauuaises

uaises pensées. Il faut prendre instructiõ & correction d'vn Confesseur : ioindre à la confession la contrition, la satisfaction, & l'amendement. Ainsi ayant les pieds lauez, le corps & le cœur net, on peut faire la Cene. C'est à quoy nous oblige encore le S. Apostre au 4. ch. de l'Epistre aux Hebr. exhortant les fideles d'entrer dans le repos de Dieu, & comme dit le Prophete Esaie ch. 1. *hiddelu harcah limmedu hetib.* Cessez de faire mal, apprenez à bien faire. Ayant dit que Dieu penetre iusqu'aux plus secretes pensées, & qu'il en iuge, que toutes choses luy sont connuës & découuertes, il adiouste, ἔχοντες οὖν ἀρχιερέα μέγαν διεληλυθότα τοὺς οὐρανοὺς Ἰησοῦν τὸν υἱὸν τοῦ Θεοῦ; κρατῶμεν τῆς ὁμολογίας. C'est à dire, *qu'ayant vn grand & Souuerain Pontife, qui est entré dedans le Ciel, à sçauoir Iesus le fils de Dieu, tenons-nous à la confession.* Où il entend parler de la confession qu'il faut faire de ses pechez pour obtenir misericorde, qui comprend tant la particuliere secrete & auriculaire, que la publique commune & generale, en recommandant

l'vne & l'autre pour s'approcher du trône de grace, pour obtenir misericorde & trouuer grace & secours opportun, προσερχώμεθα μετὰ παῤῥησίας τῷ θρόνῳ τῆς χάριτος, ἵνα λάβωμεν ἔλεον καὶ χάριν εὕρωμεν εἰς εὔκαιρον βοήθειαν. Mais n'est-ce pas vne chose bien estrange d'oser nier, que la confession des pechez tant l'auriculaire que la publique soit de droit diuin, veu qu'elle n'est pas seulement eniointe & pratiquée sous la nouuelle alliance, mais qu'elle est expressément commandée & ordonnée sous l'ancienne alliance par Moyse? Ie laisse l'exemple de Dauid, qui confessa son peché à Nathan: & ce qui est dit au 16. du Leuit. du sacrifice des Kippurims qu'Aaron poseroit ses deux mains sur la teste du Bouc, & confesseroit toutes les iniquitez du peuple. Mais ie maintiens que la Confession auriculaire estoit exactement & commandée, & pratiquée sous l'ancienne alliance. Car vous auez au Leuit. chap. 4. 5. & 6. la loy des sacrifices pour tous les pechez & de toutes sortes, & pour tou-

tes qualitez de perſonnes. On amenoit aux Sacrificateurs pour les ſacrifices de propiciation & pour les pechez, les meſmes eſpeces de victimes que pour les ſacrifices d'actions de graces, & de proſperité, du gros & du menu beſtial, & il falloit neceſſairement dire au Sacrificateur, ſi c'eſtoit pour vn ſacrifice de proſperité & d'actions de graces, ou bien ſi c'eſtoit vn ſacrifice pour le peché. Surquoy il falloit informer particulierement le Sacrificateur du peché qu'on auoit commis, & de toutes les circonſtances, afin qu'il iugeaſt ſi le ſacrifice eſtoit competant, & qu'eſt-ce qu'il falloit faire. Meſmes au 5. chap. Leuit. v. 5. il eſt dit par exprés que le pecheur confeſſera quel ſera ſon peché. Ainſi demeure bien prouué & verifié que la confeſſion, tant publique & generale, que particuliere & auriculaire eſt commandée de Dieu, eſt neceſſaire pour ſe diſpoſer à la communion de la ſainte Cene du Seigneur, afin d'y participer dignement. C'eſt ce qui eſt religieuſement obſerué en la Meſſe par

l'Eglise Catholique Apostolique Romaine. Mais en la Cene de Caluin on n'y fait pas tant de façons. Pourueu que vous ayez vn mereau ou vne marque, vous y pouuez venir, en la baillant à celuy qui les reçoit quand on vient à la table. Et si d'auanture vous l'auez oublié ou égaré, en donnant quelque sol à la place, vous passez. C'est assez qu'on connoisse que vous auez intention de faire la Cene. Voilà toute la ceremonie qu'ils y font.

Pour la matiere de laquelle le Seigneur Iesus se seruit au S. Sacrement, nous lisons qu'il employa le pain & le vin dont il auoit celebré la Pasque. C'estoit du pain azyme, c'est à dire sans leuain, & du vin tel qu'on le buuoit au souper de la Pasque, qui estoit trempé auec de l'eau. Car on n'y buuoit pas le vin tout pur. Les Apostres ont obserué l'institution du Seigneur, auec toutes les circonstances conuenables. Et comme ils auoient preparé le pain & le vin dont Iesus Christ celebra la Pasque aueceux, selon leur demande, & le com-

mandement qu'il leur en fit : Aussi celebrant la sainte Eucharistie, qu'ils ont appellé nostre Pasque, ils ont preparé le pain & le vin qu'ils deuoient consacrer & faire le corps & le sang du Seigneur. Et semble que l'Apostre saint Paul en la 1. Cor. 5. fonde l'exhortation, qu'il fait aux fideles par vne sainte allegorie, sur la pratique de l'Eglise au saint Sacrement : ἐκκαθάρατε οὖν τὴν παλαιὰν ζύμην, ἵνα ἦτε νέον φύραμα καθώς ἐστε ἄζυμοι· καὶ γὰρ τὸ πάσχα ἡμῶν ἐτύθη Χριστός. Ὥστε ἑορτάζωμεν μὴ ἐν ζύμῃ παλαιᾷ. C'est à dire, *Repurgez le vieil leuain, afin que vous soyez vne nouuelle paste, comme vous estes sans leuain. Car nostre Pasque Christ a esté immolé pour nous. Pourquoy faisons la feste, non point auec du vieil leuain*, &c. Quant au calice mélé d'eau, Iustin Martyr en son Apologetique parlant du S. Sacrement de l'Autel fait expresse mention ὡς εὐχαριστηθέντος ἄρτου καὶ οἴνου καὶ ὕδατος. C'est à dire, *du pain consacré, du vin & de l'eau.* S. Cyprian en l'Epistre 63. à Cecilian dit plus de douze fois, que le vin de la sainte

Euchariſtie eſt mélé d'eau, & maintient que cela eſt de l'eſſence du S. Sacrement. Et tous les anciens parlant du Calice diſent que c'eſt du vin trempé auec de l'eau. L'Egliſe Romaine l'a touſiours ainſi pratiqué, & le pratique encore. Luther & ſes ſectaires l'obſeruent auſſi. Mais la reformation en France a ordonné qu'on employroit en leur Cene du pain leué, du pain commun, tel qu'il ſe rencontre à l'ordinaire du Miniſtre, ou de l'Ancien, ou chez le Boulanger qu'on le va prendre. On met ce pain par tranches dans vn baſſin, aprés auoir oſté la crouſte. Pour le vin, la reformation porte de n'y point méler d'eau, de le boire tout pur. A Geneue, la reformation fut de remplir vn baſſin de grandes oublies, dont on rompoit des petits morceaux qu'on donnoit aux communians comme ils paſſoient. Mais depuis quelques années ils ont changé de methode, à la remonſtrance, & à la priere des Reformez de France, tellement qu'ils vſent maintenant en leur Cene de pain commun qui eſt leué.

Voilà pour ce qui est des circonstances du temps, du lieu, des personnes, & de la matiere de la Cene de Iesus Christ : dont Caluin n'a rien retenu en sa nouuelle Cene.

Chapitre V.

De la forme substantielle du S. Sacrement, & du Formulaire de la Cene Caluinienne.

PARLONS maintenant du principal : Il nous faut considerer la forme & la substance de la sainte Eucharistie. C'est la consecration & la benediction du pain & du vin, que Iesus Christ a fait par ses actions de graces, son corps rompu & son sang répandu. Ainsi qu'il le prononce en les donnant à ses Apostres, leur recommandant de faire comme il auoit fait pour son memorial. Les trois Euangelistes donc auec S. Paul nous represen-

tent cette benediction. S. Matthieu & S. Marc diſent que Ieſus ayant pris le pain, & l'ayant beni, rompit, & donna. Ceux de Geneue ont traduit εὐλογήσας en leur derniere verſion, *ayant rendu graces*, redoutans le mot de benir. Mais le ſieur Diodati ne les approuue pas en la ſienne, qui a tres-bien traduit εὐλογήσας, *ayant fait la benediction*. Il eſt vray que S. Luc & S. Paul au lieu du verbe εὐλογήσας ont employé celuy de εὐχαριστήσας, comme ont fait S. Matthieu & S. Marc en parlant de la coupe, qui diſent que Ieſus prit la coupe, & ayant rendu graces, εὐχαριστήσας, la donna. Mais cette action de graces infere la benediction & du pain & de la coupe. C'eſt pour cela que ſaint Paul parlant de la coupe dit, la coupe de benediction laquelle nous beniſſons. Le Seigneur donc par ſon action de graces a beni le pain & la coupe de ſa ſainte Cene, auant que de les donner à ſes Apoſtres, & les a fait par ſon action de graces & par ſa benediction ſon corps & ſon ſang, comme il le prononce, commandant à ſes

Apoſtres de faire comme luy. Ce qu'ils ont obſerué & recommandé à l'Egliſe, comme vn depoſt ſacré & precieux, que l'Egliſe a gardé & qu'elle conſerue iuſqu'à la fin du monde, malgré les attentats des Heretiques perturbateurs de ſa paix & de ſon vnion. Elle n'a iamais manqué de conſacrer par vne ſainte Liturgie, par des actions de graces, par la benediction, le pain & le calice pour eſtre faits le corps & le ſang de Chriſt. Iuſtin Martyr en eſt vn fidele témoin, qui dit en ſon Apologetique, que celuy qui fait l'office, auant la communion, εὐχαριστίαν ὑπὲρ τοῦ κατηξιῶσθαι τούτων παρ' αὐτοῦ ἐπὶ πολὺ ποιεῖται, *fait vne longue action de graces*. Et vn peu aprés il redit encore, que celuy qui preſide au myſtere εὐχὰς καὶ εὐχαριστίας ὅση δύναμις αὐτῷ ἀναπέμπει, *qu'il fait à Dieu prieres & actions de graces de tout ſon pouuoir*. Auſquelles le peuple répond, *Amen*. Et qu'aprés on donne la communion τῶν εὐχαριστηθέντων du ſaint Sacrement dont on a rendu graces, & qu'on le porte aux abſens. Toute l'Egliſe Chreſtienne l'a

ainsi pratiqué par l'Asie, l'Afrique, l'Europe, ainsi qu'il apert par leurs Liturgies, que des hommes doctes, & non suspects, ont recueilli & publié. Ce qui se trouue dans saint Ambroise au liure 4. des Sacremens, chapitres 5. & 6. fait foy que la priere de l'Eglise Latine pour la consecration, estoit en vsage de son temps. Bref l'aduersaire ne peut nier, que cette action de graces, que Iesus a fait, & les Apostres aprés luy, qui n'est point écrite par les Apostres, mais enseignée par tradition de viue voix, conseruée par toutes les Eglises, ne soit formelle & essentielle à la Cene du Seigneur, laquelle ayant esté abolie par Caluin en sa Cene, par consequent la Cene de Caluin n'est point la Cene du Seigneur, ni quant aux circonstances, ni quant à son essence & à sa forme. Et c'est vn pur sacrilege à Caluin de donner à sa Cene le nom de Cene du Seigneur, n'ayant la Cene de Caluin rien de commun auec la Cene du Seigneur, ni quant au temps, ni quant au lieu, ni quant à la qualité & disposition

des personnes qui l'administrent, ou qui y communient, ni quant à la matiere, ni quant à l'essence & à la forme. Car l'essence & la forme de la Cene du Seigneur gist & consiste en l'oblation à Dieu du pain & du calice par vne deuë action de graces, qui finit par les paroles du Seigneur: *Cecy est mon corps rompu & mon sang répandu*, en vertu desquelles le pain & le calice sont faits le corps & le sang de Iesus Christ, qui accomplit ce qu'il a prononcé de sa propre bouche, & qu'il prononce encore par la bouche de ceux qui officient en son nom, & qui offrent à Dieu par son commandement son corps rompu & son sang répandu. Mais en la Cene de Caluin il n'y a ni oblation, ni consecration: en voicy le Formulaire tout entier, qu'ils lisent lors qu'ils font leur Cene, & qu'ils pratiquent, tout de mesme qu'il est imprimé à la fin de leurs Pseaumes, dont le titre est :

LA MANIERE de celebrer la Cene.

Formulaire de la Cene de Caluin fait par Caluin.

ECOVTONS *comme Iesus Christ nous a institué sa sainte Cene selon que S. Paul le recite au chap.* 11. *de la premiere Epistre aux Corinth. I'ay receu, dit il, du Seigneur ce que ie vous ay baillé. C'est que le Seigneur Iesus la nuit qu'il fut liuré, prit du pain, & aprés auoir rendu graces le rompit, & dit, Prenez mangez, cecy est mon corps qui est rompu pour vous, faites cecy en memoire de moy. Semblablement aprés auoir soupé print la coupe disant, Cette coupe est le nouueau Testament en mon sang, faites cecy toutesfois & quantes que vous en boirez en memoire de moy. C'est que quand vous mangerez de ce pain & boirez de cette coupe, vous annoncerez la*

mort du Seigneur iuſqu'à ce qu'il vienne. Pourtant quiconque mangera de ce pain, ou boira de cette coupe indignement, il prend ſa condamnation, ne diſcernant point le corps du Seigneur. Nous auons ouy, mes Freres, comment noſtre Seigneur a fait ſa Cene entre ſes Diſciples, & par cela nous demonſtre que les eſtrangers, c'eſt à dire ceux qui ne ſont pas de la compagnie des fideles n'y doiuent point eſtre admis. Parquoy ſuiuant cette regle au nom & en l'autorité de nôtre Seigneur Ieſus Chriſt, i'excommunie tous idolâtres, blaſphemateurs, contempteurs de Dieu, Heretiques, & toutes gens qui font ſectes à part pour rompre l'vnité de l'Egliſe, tous pariures, tous ceux qui ſont rebelles à pere & à mere & à leurs ſuperieurs, tous ſeditieux, mutins, bateurs, noiſeux, adulteres, paillards, larrons, auaricieux,

vſuriers, rauiſſeurs, yurognes, gourmans, & tous ceux qui menent vie ſcandaleuſe. Leur dénonçant qu'ils ayent à s'abſtenir de cette ſainte table, de peur de polluer & contaminer les viandes ſacrées que noſtre Seigneur Jeſus Chriſt ne donne, ſinon à ſes domeſtiques & fideles.

Pourtant ſelon l'exhortation de ſaint Paul, qu'vn chacun éprouue & examine ſa conſcience pour ſçauoir s'il a vraye repentance de ſes fautes & s'y déplaiſt, deſirant de viure d'oreſenauant ſaintement & ſelon Dieu. Sur tout s'il a ſa fiance en la miſericorde de Dieu, & cherche entierement ſon ſalut en Jeſus Chriſt, & renonçant à toute inimitié & rancune a bonne intention & courage de viure en concorde & charité fraternelle auec ſes prochains. Si nous auons ce témoignage en nos cœurs deuant

Dieu, ne doutons nullement qu'il ne nous auouë pour ses enfans, & que le Seigneur Iesus n'adresse sa parole à nous pour nous introduire à sa table, & nous presenter ce saint Sacrement lequel il a communiqué à ses Disciples. Et combien que nous sentions en nous beaucoup de fragilité & misere, comme de n'auoir point la foy parfaite, mais estre enclins à incredulité & défiance; comme de n'être point entierement si adonnez à seruir Dieu, & d'vn tel zele que nous deurions, mais auoir à batailler iournellement contre les conuoitises de nostre chair. Neantmoins puisque nostre Seigneur nous a fait cette grace d'auoir son Euangile imprimé en nostre cœur pour resister à toute incredulité, & nous a donné ce desir & affection de renoncer à nos propres desirs pour suiure sa iustice & ses saints commandemens, soyons tous certains que les vi-

ces & imperfections qui sont en nous, n'empescheront point qu'il ne nous reçoiue, & nous fasse dignes d'auoir part en cette table spirituelle. Car nous n'y venons point protester que nous soyons parfaits & iustes en nous mesmes. Mais au contraire, en cherchant nostre vie en Jesus Christ, nous confessons que nous sommes en la mort. Entendons donc que ce sacrement est vne medecine pour les pauures malades spirituels, & que toute la dignité que nostre Seigneur requiert de nous, c'est de nous bien reconnoistre pour nous déplaire en nos vices, & auoir tout nostre plaisir, ioye & contentement en luy seul. Premierement donc croyons à ces promesses que Iesus Christ qui est la verité infallible a prononcé de sa bouche. A sçauoir qu'il nous veut vraiment faire participans de son corps & de son sang, afin que nous le possedions en-

entierement, de ſorte qu'il viue en nous & nous en luy. Et combien que nous ne voyons que du pain & du vin, toutesfois ne doutons point qu'il n'accompliſſe ſpirituellement en nos ames tout ce qu'il monſtre exterieurement par ces ſignes viſibles. C'eſt à dire qu'il eſt le pain celeſtiel pour nous repaiſtre & nourrir à vie eternelle. Ainſi que nous ne ſoyons point ingrats à la bonté infinie de noſtre Sauueur, qui déploye toutes ſes richeſſes & ſes biens en cette table pour les nous diſtribuer. Car en ſe donnant à nous il nous rend témoignage que tout ce qu'il a eſt noſtre. Pourtant receuons ce ſacrement comme vn gage que la vertu de ſa mort & paßion nous eſt imputée à iuſtice, tout ainſi que ſi nous l'auions ſoufferte en nos propres perſonnes. Que nous ne ſoyons point ſi peruers de nous reculer où Ieſus Chriſt nous conuie ſi doucement par ſa

parole. Mais en reputant la dignité de ce don precieux qu'il nous fait, preſentons nous à luy d'vn zele ardent, afin qu'il nous faſſe capables de le receuoir.

Pour ce faire éleuons nos eſprits & nos cœurs en haut, où eſt Ieſus Chriſt en la gloire de ſon pere, & d'où nous l'attendons à noſtre redemption. Et ne nous amuſons point à ces elemens terriens & corruptibles que nous voyons à l'œil, & touchons à la main pour le chercher là, comme s'il eſtoit enclos au pain ou au vin. Car nos ames ſeront diſpoſées à eſtre nourries & viuifiées de ſa ſubſtance, quand elles ſeront ainſi éleuées par deſſus toutes choſes terreſtres pour atteindre iuſqu'au Ciel, & entrer au Royaume de Dieu où il habite. Contentons-nous donc d'auoir le pain & le vin pour ſignes & témoignages, cherchant ſpirituellement la verité où la parole de Dieu

promet que nous la trouuerons. Ce fait le Ministre distribuë le pain & la coupe au peuple.

Voilà le Formulaire de la Cene de Caluin, & tout ce qu'on y fait & dit, representé par luy mesme, en ce qui est contenu depuis ces paroles, *la maniere de celebrer la Cene*, iusques à celles-là, *ce fait le Ministre distribuë le pain & la coupe au peuple*, inclusiuement, qui est transcrit de mot à mot de leur Psautier. C'est ce que nous auons à considerer & à examiner, car ils n'y font ni n'y disent autre chose que ce qui est là representé. Le Ministre Caluiniste commence par vn *Ecoutons*, monté sur sa chaire, & parlant au peuple de son auditoire. Il leur recite le texte de saint Paul en la 1. Cor. 11. sept versets depuis le 23. iusqu'au 29. inclusiuement, dont les trois premiers contiennent ce que Iesus a fait & commandé de faire, instituant sa sainte Cene auec ses Apostres, que les trois Euangelistes S. Matthieu, S. Marc & S. Luc representent fort succinctement,

dont il pourroit bien faire lecture comme du texte de S. Paul, & marquer les ſingularitez de chacun, pour prendre loy de ce qu'il faut faire. Mais ne voulant rien faire de ce que Ieſus a fait & commandé de faire, autant vaut-il de lire le ſeul texte de S. Paul, comme celuy des trois Euangeliſtes. Encore ne ſe contentant pas de ne rien faire de ce qui eſt porté par le texte de S. Paul que le Seigneur a fait & commandé de faire, ils ont mal traduit les paroles de Ieſus Chriſt & celles de S. Paul, & à la fin meſme de leur legende, i'entens de leur Formulaire, ils contrediſent à ce que Ieſus Chriſt a prononcé.

Ils ont traduit εἰς τὴν αἰάμνησιν, *en memoire de moy*, d'où ils pretendent tirer vne raiſon contre la preſence du corps & du ſang de Ieſus Chriſt en la ſainte Eucharistie, diſant, qu'on ne fait pas memoire de ce qui eſt preſent, mais de ce qui eſt abſent. A quoy nous répondons, que leur interpretation n'eſt pas bonne, & par conſequent leur raiſon mal fondée. Il faut traduire εἰς τὴν ἐμὴν

ἀνάμνησιν pour mon memorial. Ce terme que S. Paul adiouste aussi bien que S. Luc aux paroles de nostre Seigneur donnant son corps, est fort considerable. C'est pourquoy l'Apostre dit que Iesus le repete encore administrant la coupe, comme tres-important, pour faire entendre la nature de cet acte religieux, dont le Seigneur fait l'ordonnance, le ioignant à sa mort & à ses souffrances du mesme iour. Car le Seigneur institua sa Cene la nuit qu'il fut liuré, par laquelle les Iuifs commençoient leur iour ciuil, auquel il fut crucifié. Le Seigneur appelle cette institution, qui fait partie de son sacrifice *ἀνάμνησιν*, d'vn mot qui répond à l'Hebreu *Ziccharon*, *azchara*, *azcharatha*, souuent employez aux sacrifices Leuitiques, pour signifier ce qui estoit offert à Dieu, & mis sur les Autels d'or & d'airain. C'est ainsi qu'il se prend au liure du Leuitique chap. 2. 5. & 6. & au 24. où l'encens qui estoit sur les pains de proposition, qui estoit pris & mis au feu sur l'Autel d'or, est dit, *memorial, offrande faite par feu au Seigneur,*

où les Septante employent le terme *ἀνάμνησις*. De là vient que le Prophete Esaïe chap. *66*. pour dire offrir l'encens vse du verbe qui signifie faire memorial l'encens *mazchir lebonah*. Et qu'aux titres des Pseaumes 38. & 70. le Prophete employe le mesme verbe *lehazchir, pour faire memorial*, voulant dire, *pour faire offrande*, que le Grec a traduit εἰς *ἀνάμνησιν*. De sorte que les mots Grecs *anamnesis* & *mnemosynon*, qui répondent à l'Hebreu *ziccharon* & *azchara* signifient quelquefois oblation, offrande, & sont des termes pris des sacrifices, Ainsi se doit entendre le mot *ziccharon*, en l'Exode 30. vers. 16. pour vn sacrifice, vne oblation faite à Dieu pour le rendre propice. Ainsi peut-on entendre en S. Matthieu chap. 26. le terme de *mnemosynon*, où il est dit, qu'il se parlera de ce qu'auoit fait Marie la Religieuse sœur de Lazare comme d'vn memorial, d'vne oblation sainte qu'elle auoit faite à Dieu. Et aux Actes ch. 10. l'Ange dit à Corneille, tes prieres & tes aumosnes sont montées deuant Dieu

comme vn memorial, εἰς μνημόσυνον. Iesus Christ donc veut dire vsant d'vn terme pris des sacrifices, que ce que le memorial estoit aux sacrifices Leuitiques, la Cene qu'il instituoit l'estoit à son sacrifice, pour l'offrir & representer continuellement à Dieu, & deuant Dieu en son Eglise, & par son Eglise iusqu'à sa venuë, ainsi que l'Apostre S. Paul l'interprete disant, Toutes les fois que vous mangerez de ce pain & boirez de ce calice, vous annoncez la mort du Seigneur iusqu'à ce qu'il vienne. Où ceux de Geneue ont mal traduit au temps futur, vous annoncerez, comme aussi Caluin en son Formulaire, au lieu que saint Paul dit au temps present vous annoncez, καταγγέλλετε. Comme Beze & Erasme ont bien obserué, qui traduisent *annunciatis*. Mais le Metaphraste Syriaque plus considerable que tous les deux, a vsé de cette circonspection, & s'est tenu à cette expression du temps present, dont l'Apostre a vsé pour nous enseigner que cette annonciation de la mort du Seigneur ne se fait pas tant par

la bouche de l'Eglise, ou de celuy qui administre le mystere, comme en vertu de l'action du mystere mesme, estant celebré suiuant l'ordre & l'institution du Seigneur. Car dautant que la Cene du Seigneur est le memorial de sa mort, & que son corps y est mystiquement rompu & son sang répandu, en vertu de cet acte mysterieux, la mort du Seigneur y est annoncée. Tout ainsi que la mort de la victime l'estoit aux memoriaux & ceremonies des sacrifices, aprés l'immolation de la victime. Au lieu dequoy le Seigneur a subrogé, & substitué le saint Sacrement, pour y annoncer que nostre Pasque Christ a esté immolé pour nous. Pour y representer & offrir à Dieu le corps de Iesus Christ encore rompu en son memorial, & son sang encore répandu en son memorial. Ce sang tout frais tué, tout recent, viuant, πρόσφατον ζῶν, comme parle l'Apostre aux Hebreux. Ce sang qui parle choses meilleures que le sang d'Abel. Ainsi la mort de Iesus Christ est-elle annoncée en l'Eucharistie par cela

mesme qui s'y fait, comme par le memorial qui la represente. Et aux especes du pain rompu, & du calice la mort du Seigneur, son corps rompu & son sang répandu, tels qu'ils estoient en la Croix, sont representez, sont mis deuant Dieu, & luy sont offerts. Et c'est proprement ce que l'Apostre signifie par ces paroles, *Vous annoncez la mort du Seigneur*. Il nous faut adiouster à cette obseruation pour la ratifier, & confirmer dauantage, le parallele que l'Apostre fait en l'Epistre aux Hebreux du sacrifice de Iesus Christ auec celuy du souuerain Sacrificateur vne fois l'an pour les pechez de tout le peuple, du bouc sur lequel le sort du Seigneur estoit venu. Le souuerain Pontife en portoit le sang dans le lieu tres-saint, le dixiéme iour du mois Thisri. Ainsi, ce dit l'Apostre, Iesus est-il entré dedans le Ciel par son propre sang, lequel il offre à Dieu continuellement intercedant pour son Eglise. Or tout de mesme que le souuerain Pontife estant dedans le lieu tres-saint, offrant le sang, tant du bouueau pour

ſoy-meſme, que du bouc pour tout le peuple, les autres Sacrificateurs mettoient deſſus l'Autel d'airain toute la graiſſe du boueau & du bouc auec farine, huile, ſel, encens, & l'effuſion du vin, qui eſtoit le memorial ioint à ces ſacrifices, ainſi qu'on le peut recueillir des 2.3. 4.7.9. 16. chapitres du Leuitique, & 15. des Nombres. De meſme noſtre ſouuerain Pontife eſtant dedans le Ciel, offrant à Dieu continuellement ſon ſang, ceux qu'il a eſtablis en terre en ſon paruis, offrent à Dieu continuellement le memorial du grand ſacrifice propiciatoire, auec lequel & par lequel ils preſentent à Dieu l'encens de leurs prieres & de leurs actions de graces. Et ce memorial inſtitué par Ieſus Chriſt eſt neceſſairement ioint à ſon ſacrifice. Caluin donc & ſes diſciples, faute d'intelligence de ce myſtere, ont mal mis le mot de memoire au lieu de memorial.

Diſons encore qu'ils ont mal traduit, *τοῦτο τὸ ποτήριον ἡ καινὴ διαθήκη ἐν τῷ αἵματί μου. Cette coupe eſt le nouueau Teſta-*

ment en mon ſang. Premierement le mot de coupe n'eſt pas ſi propre que celuy de calice, qui ſe prend, tant pour le breuuage que pour le vaſe, comme *poculum* en Latin, & ποτήϱιον en Grec ſignifient l'vn & l'autre. Toutefois cela eſt peu de choſe. Quelqu'vn d'entre eux s'en eſt auiſé, & a fait changer aux dernieres editions de leur Formulaire, & mettre calice. Mais le mot de teſtament n'eſt nullement conuenable en ce lieu-cy, où il ne s'agit pas d'vn teſtament, c'eſt vne alliance. Cette alliance, de laquelle le Prophete Ieremie parle au 31. & 32. chap. cité par l'Apoſtre en l'Epiſtre aux Hebr. Le terme Hebreu *berith*, employé par le Prophete, que le traducteur de S. Matthieu en Hebreu a auſſi employé, ne ſignifie pas teſtament, mais alliance. Auſſi ceux de Geneue en leur verſion de Ieremie l'ont traduit alliance. Et ils ont eſté ſi peu auiſez qu'en l'Epiſtre aux Hebreux au lieu d'alliance, ils ont mis par tout, teſtament. Et en l'inſtitution de la ſainte Cene aux paroles de noſtre Seigneur,

ils interpretent διαθήκη par teſtament. Comme auſſi en leur Formulaire, où ils s'en pouuoient & deuoient diſpenſer. Il faut oſter par tout ce mot de teſtament, qui au lieu de faire entendre le texte de la ſainte Ecriture, l'obſcurcit. Nous en rendons raiſon en vne expoſition que nous auons fait & donné au public, ſur les 16. 17. 18. verſets du chap. 9. de l'Epiſtre aux Hebreux.

Mais tout cela n'eſt pas ſi conſiderable comme la concluſion de leur Formulaire, par laquelle ils contrediſent aux paroles tres-expreſſes de noſtre Sauueur, qui aprés auoir rendu graces & beni le pain & le calice, diſant à ſes Apoſtres, prenez, mangez, buuez, prononce que ce qu'il leur donne, & ce qu'ils reçoiuent de ſa main, qu'ils doiuent manger & boire, eſt ſon corps rompu, & ſon ſang répandu, τοῦτό ἐστι τὸ σῶμα μου, τοῦτό ἐστι τὸ αἷμα μου. Et celuy qui a mis l'Euangile de S. Matthieu en Hebreu l'a tres-bien exprimé, *Ze hu guphi ze hu dami, hoc ipſum eſt corpus meum, hoc ipſum eſt ſanguis meus.* C'eſt à dire, cecy meſme eſt

mon corps, cecy mesme est mon sang. Eux au contraire disent,

Ne nous amusons point à ces elemens terriens & corruptibles que nous voyons à l'œil & touchons à la main, pour le chercher là, comme s'il estoit enclos au pain ou au vin. Car lors nos ames seront disposées à estre nourries & viuifiées de sa substance quand elles seront éleuées par dessus toutes choses terrestres, pour atteindre iusqu'au Ciel, & entrer au Royaume de Dieu où il habite. Contentons-nous donc d'auoir le pain & le vin, pour signes & témoignages, cherchant spirituellement la verité, où la parole de Dieu promet que nous la trouuerons.

C'est leur langage tout contraire à celuy de Iesus Christ. Car celuy de nostre Seigneur porte que ce qu'il donne de sa main à ses Apostres, ce qu'il leur recommande de receuoir, de manger, & de boire, est son propre corps rompu & son

ſang répandu. Aucun bon Chreſtien ne niera que le corps rompu de Ieſus Chriſt & ſon ſang répandu ne ſoit la verité du Sacrement : Or Ieſus Chriſt dit, cecy eſt mon corps rompu & mon ſang répandu. On ne doit donc pas chercher la verité ailleurs qu'aux paroles de Ieſus Chriſt, qui portent que c'eſt ſon corps rompu, & ſon ſang répandu. Et ils diſent que ce ne ſont que des ſignes, & qu'il faut chercher la verité ailleurs. Il les faut prendre au mot, ils ont raiſon, il faut chercher la verité ailleurs qu'en leur Cene, en laquelle il n'y a que des faux ſignes, qu'vne vaine apparence de la Cene du Seigneur, point de realité, point de verité. Car où il n'y a point de benediction, point de conſecration, point d'actions de graces, la Cene de Ieſus Chriſt n'y eſt point: Ce ne peut eſtre vn Sacrement. Ils diſent vray qu'en leur Cene le pain & le vin ne ſont point faits le corps & ſang de Chriſt. Car il n'y a en leur Cene, ni actions de graces, ni benediction, ni conſecration. Ils y liſent ce que Ieſus

Christ a fait & a dit, ainsi que S. Paul le rapporte, mais ils n'en font rien du tout. Aprés auoir recité le texte de S. Paul, & auoir dit, *Ecoutons comme nostre Seigneur Iesus Christ nous a institué sa sainte Cene*, ne falloit-il pas faire ce qu'il commande, ce qu'il a fait? prendre le pain & le vin & rendre graces, les benir & les consacrer, afin qu'ils fussent le corps & le sang de Christ pour y participer? Au lieu de cela qu'est-ce qu'ils font? Ils excommunient. C'est à dire qu'au lieu de benir ils maudissent. Car excommunier c'est anathematiser, & anathematiser c'est maudire. Mais encore qui excommunient-ils? Generalement tous les pecheurs. Tous ceux qui contreuiennent aux commandemens de Dieu, tant de la premiere que de la seconde table de la Loy: *Idolatres, blasphemateurs, contempteurs de Dieu & tous Heretiques*. Ce sont ceux qui violent les commandemens de la premiere table. Aprés ceux-là ils mettent les *rebelles à pere & à mere & à leurs superieurs, batteurs, adulteres, paillards, larrons, pariu-*

res, auaricieux, qui ſont contre les commandemens de la ſeconde table. Ils ne ſe contentent pas d'exprimer les grands pecheurs, ils y ont adiouſté les noiſeux & les gourmans. Afin que vous ſçachiez qu'ils excommunient tous les pecheurs tant petits que grands. S'ils ſe fuſſent contentez de cotter les pechez qui crient, les pechez enormes, qui ſont dignes d'anatheme, & d'excommunication. S'ils euſſent enoncé les Sorciers, Magiciens, Athées, Profanes, Impies, Parricides, Faux-monoyeurs, Sodomites, Inceſtueux, Meurtriers, Faux-témoins, Simoniaques, Incendiaires, Sacrileges. Ils n'expriment aucun de tous ceux-là qui ſont criminels de crimes capitaux, puniſſables de griefs ſupplices par les loix diuines & humaines, & excommunient tous les pecheurs, & s'excommunient eux-meſmes.

Quand ils diſent, *les Heretiques & tous ceux qui font ſectes à part, pour rompre l'vnité de l'Egliſe*, ſans les particulariſer, ſans doute qu'ils entendent les Artiens, Anabaptiſtes, Sociniens, & peut-eſtre tous

tous les Anglois qui ſont diuiſez en pluſieurs ſectes. Mais ils ſont eux-meſmes des premiers Heretiques & Schiſmatiques de ce ſiecle, qui ont fait ſecte à part pour rompre l'vnité de l'Egliſe. Ils ſe décriuent & décrient eux-meſmes. Ie vous prie, qui ſont les rebelles à leurs Superieurs, s'ils ne le ſont point? Ayant ſi ſouuent pris les armes contre le Roy. Témoins leurs mouuemens des années 1622. 25. & 27. ſans parler des autres. Contre leſquels leur Academie de Nimes a composé vn fort bon liure, De l'obeïſſance des Chreſtiens enuers leurs Magiſtrats & Princes ſouuerains. Et qui ſont ceux-là qui ont fait couper la teſte à leur Roy? Ne ſont-ce pas les Puritains & Caluiniſtes d'Angleterre? Mais leur principale excommunication n'eſt pas celle qu'ils prononcent, qui fait contre eux, & par laquelle ils ſe font leur procés. C'eſt celle qu'ils operent par l'abolition de la Meſſe, par l'aneantiſſement de la ſainte Cene du Seigneur parmy eux. Car ayant quitté la Meſſe, & ayant renoncé à la Meſſe, ayant aboli

la Cene du Seigneur entre eux, ne ſe ſont-ils pas effectiuement excommuniez ? Ils ont détruit tant qu'ils ont peu la Synaxe, la communion de l'Egliſe, de laquelle ils ſe ſont priuez & retranchez.

Leur excommunication encore n'eſt-elle pas bien fondée? Ieſus Chriſt a fait ſa Cene entre ſes Diſciples, donc il en a excommunié tous les autres. La conſequence n'eſt pas bonne. Premierement Ieſus Chriſt n'a pas fait la Cene auec tous ſes Diſciples. Car les ſeptante Diſciples qu'il enuoya deux à deux n'y eſtoient pas. Il n'y auoit que les douze Apoſtres, S. Marc & S. Luc, qui eſtoient des Diſciples de Ieſus. Ioſeph d'Arimathée, Nicodeme, Nathanael qui en eſtoient auſſi, n'eſtoient pas à ſa Cene. Ni la ſainte Vierge ſa Mere, ni Marie de Cleopas, ni Marie Magdelene, ni celles qui l'auoient ſuiui de Galilée, ni Lazare auec ſes ſœurs Marthe & Marie, qui l'auoient feſtiné deux iours auparauant, chez Simon le Lepreux en Bethanie, n'aſſiſterent pas à la Cene du Sei-

gneur. Ils n'en furent pas pourtant excommuniez. Mais comment en auroit-il excommunié tant de fideles, que Iudas l'infidele, le traiſtre, n'en fut pas excommunié, à ce qu'ils diſent en leur Catechiſme au dernier Dimanche, qui eſt le 55. que noſtre Seigneur y a bien receu Iudas quelque méchant qu'il fuſt. Ce qui toutefois n'eſt pas vray, ſelon mon ſentiment. Car ſaint Iean dit, qu'auſſi-toſt que Iudas eut receu le morceau trempé il ſortit. Et ce fut deuant que Ieſus benit le pain & le vin, & donna ſon corps & ſon ſang. Comme Beze meſme le reconnoiſt & l'auouë. Mais encore que Iudas ne communia pas, Ieſus Chriſt ne l'auoit point excommunié. Il ſortit de ſon mouuement, Satan eſtant entré en luy. Et Ieſus Chriſt par ſa prouidence attendit qu'il fuſt ſorti, auant qu'inſtituer le S. Sacrement de l'Euchariſtie. Il eſt bien vray qu'anciennement deuant la Communion & la Conſecration, deuant que commencer la Liturgie, & qu'adminiſtrer le S. Sacrement, on donnoit congé aux Ca-

techumenes, on diſoit à ceux qui n'auoient pas encore receu le S. Bapteſme de ſe retirer. Mais ce n'eſtoit pas par excommunication. L'excommunication ſe faiſoit à vne autre heure & d'vne autre façon. Il y en auoit de trois ſortes, la petite, la moyenne, & la grande. La premiere s'appelloit en Hebreu *niddui*, la ſeconde *herem*, la troiſiéme *ſematha*, ou *maranatha*. Cette grande excommunication, dont S. Paul dit en la premiere aux Corinthiens chap. 5. contre l'inceſtueux qui auoit pris la femme de ſon pere en l'Egliſe de Corinthe, qu'il auoit condamné & qu'il condamnoit vn tel homme au nom & en l'autorité de nôtre Seigneur Ieſus Chriſt, d'eſtre liuré à Satan, pour la deſtruction de la chair, afin de ſauuer ſon ame en la iournée du Seigneur Ieſus. Cette iournée de laquelle parle l'Apoſtre ſaint Iude en ſa Catholique, rapportant la prophetie d'Enoch, qui eſt la grande excommunication, l'anatheme Maranatha contre les impies de ſon temps, *Voicy le Seigneur viendra auec les milliers de*

ses Saints, pour faire iugement, pour reprendre & punir les impies de toutes leurs impietez & de leurs blasphemes. Mais ceux qui auoient esté excommuniez de l'Anatheme Maranatha n'entroient pas mesme dans l'Eglise, témoin ce Bilius Sophiste de Constantinople, lequel estant couché par terre à la porte de l'Eglise, crioit πατήσατέ με τὸ ἅλας τὸ ἀναίσθητον. *Calcate me sal insipidum*, *foulez-moy à vos pieds qui suis sel sans saueur.* Ainsi que rapporte Socrate liure troisiéme chapitre 13. Quand il se faut approcher de cette sainte table, de cet Autel, il n'est pas à propos d'excommunier par vne longue legende toutes sortes de pecheurs & de malfaiteurs, où sont compris, selon le langage du Formulaire Caluinien, tous les assistans. Il suffit de dire & d'aduertir que ceux qui ne sont point baptisez, ceux qui ne sont point admis à la Communion, & participation du saint Sacrement se retirent. ἑκὰς ἑκὰς ὅστις ἀλιτρός, *Procul ô procul este profani.* Et en l'Eglise Catholique Romaine il n'est point besoin de le dire.

Car nul ne communie qu'il n'ait esté examiné & admis, qu'il ne se soit confessé à vn Confesseur, qu'il n'ait eu l'absolution, & que celuy qui administre le Sacrement ne soit aduerti, tant l'ordre y est exact & excellent. Mais Caluin auant l'administration de sa Cene fait excommunier tous ses adherans. Toutefois ce n'est que pour leur donner l'épouuante : car il les amadouë & les flatte puis aprés. Il leur donne courage. Les ayant effarouchez, il les rappelle, & les exhorte de reuenir. *Encore qu'ils sentent en eux beaucoup de fragilité & de misere, comme de n'auoir point la foy parfaite, qu'ils ne soient point si adonnez à seruir Dieu, ni d'vn tel zele qu'ils deuroient, leurs vices & leurs imperfections*, ce dit-il, *n'empécheront point qu'ils ne soient receus à cette table spirituelle*. Ie ne sçay pas comment il l'entend, si c'est de sa table, ie luy accorde que les vices & imperfections, l'incredulité, & la défiance n'empécheront pas qu'ils n'y soient receus, & qu'ils n'y ayent leur part. Mais si par la table spirituelle, il entend le saint Sacrement de

la Cene du Seigneur, deuëment administré en l'Eglise de Dieu, on n'y doit point admettre les vicieux & imparfaits, les incredules & défians. Et encore moins sont-ils receus à la participation salutaire du corps & du sang de Iesus-Christ, qui ne se fait que par la vraye foy, qui n'est que pour les parfaits, comme nous enseigne l'Apostre aux Hebreux chap. 10. προσερχώμεθα μετὰ ἀληθινῆς καρδίας ἐν πληροφορίᾳ πίστεως ἐρραντισμένοι καρδίας ἀπὸ συνειδήσεως πονηρᾶς. C'est à dire, *approchons-nous auec vn cœur sincere & certitude de foy, ayant les cœurs repurgez d'vne mauuaise conscience.* Et au chap. 25. vers. 14. τελείων δέ ἐστιν στερεὰ τροφή. C'est à dire, *la nourriture solide est pour les parfaits*, & au 6. vers. 1. εἰς τὴν τελειότητα φερώμεθα, c'est à dire, *allons à la perfection*, & nostre Seigneur en saint Matth. 5. 48. ἔσεσθε τέλειοι. c'est à dire, *soyez parfaits*. Et en la premiere Cor. 2. 6. σοφίαν λαλοῦμεν ἐν τοῖς τελείοις. c'est à dire, *nous parlons de la sapience entre les parfaits*. & au 14. 20. ταῖς φρεσὶ τέλειοι γίνεσθε. c'est à dire, *soyez parfaits d'intel-*

ligence, ou *en bon sens*. Et en l'Epistre aux Philippiens 3. 15. ὅσοι οὖν τέλειοι τοῦτο φρονῶμεν. C'est à dire, *nous tous qui sommes parfaits ayons ce sentiment*. Par où on peut reconnoistre l'impertinence du langage des Sectaires de Caluin & l'absurdité de leur doctrine. Car par cette table spirituelle ils signifient la spirituelle & veritable & salutaire communion au corps & au sang de Iesus Christ, qui se fait par l'extase & l'eleuation de la foy, dont parle l'Apostre Col. 3. 1. τὰ ἄνω ζητεῖτε οὗ ὁ Χριστός ἐστιν ἐν δεξιᾷ τοῦ Θεοῦ καθήμενος, τὰ ἄνω φρονεῖτε, μὴ τὰ ἐπὶ τῆς γῆς. C'est à dire, *cherchez les choses d'enhaut où Christ est assis à la dextre de Dieu. Pensez aux choses d'enhaut, & non pas aux terrestres*. C'est ce que l'Eglise entend quand on dit à la Messe, *Sursum corda*. A quoy il est répondu, *Habemus ad Dominum*. Que Caluin & ses adherans ont voulu contrefaire en leur Formulaire, quand ils parlent d'éleuer leurs cœurs en haut, de ne se point amuser aux elemens terriens & corruptibles, ils veulent dire aux Sacremens qu'ils voyent &

qu'ils touchent, mais de chercher ſpirituellement la verité, où la parole de Dieu promet qu'ils la trouueront. Ils veulent dire au Ciel, où eſt Ieſus Chriſt. Car ils ne tiennent pas que le corps & le ſang du Seigneur ſoient preſens au S. Sacrement. De ſorte qu'ils font deux tables, l'vne ſpirituelle & celeſte, où il faut chercher la verité; l'autre eſt charnelle & terreſtre des elemens terriens & corruptibles qu'on voit à l'œil & qu'on touche à la main, à quoy il ne ſe faut pas amuſer. C'eſt leur langage, qui n'eſt pas conforme à celuy des ſaints Euangeliſtes, ni de S. Paul, ni de l'Egliſe Catholique, de laquelle nous auons appris que ceux qui ont écrit les ſaints Euangiles & autres liures de la nouuelle Alliance ont eſté inſpirez de Dieu. Et ces liures là nous enſeignent que Ieſus inſtitua le ſaint Sacrement de ſa Cene en rendant graces, en beniſſant, en conſacrant le pain & le vin, & les faiſant ſon corps & ſon ſang, comme il le prononce, Cecy eſt mon corps rompu, & mon ſang répandu. Ce qu'il leur donnoit,

qu'ils voyoient, qu'ils touchoient, qu'ils prirent, & qu'ils mangerent. Il appelle cette inſtitution, ſon memorial, & commande de faire comme il a fait. S. Paul a appellé cette table que nous voyons à l'œil, & touchons à la main, le calice de benediction que nous beniſſons, le pain que nous rompons, communion du ſang de Chriſt, communion de ſon corps. Il nomme ce que nous voyons & touchons, le calice du Seigneur, la table du Seigneur, la Cene du Seigneur, la nouuelle Alliance par ſon ſang. Dit qu'en la celebrant on annonce la mort du Seigneur iuſqu'à ce qu'il vienne. Que celuy qui en mange & en boit indignement eſt coupable du corps & du ſang du Seigneur; qu'il reçoit ſa condamnation, μὴ διακρίνων τὸ σῶμα τοῦ κυρίου, *ne rendant pas au corps du Seigneur l'honneur qui luy eſt deu.* Où le bienheureux Apoſtre entend par le corps du Seigneur le ſaint Sacrement, qu'il veut que l'on honore & que l'on reuere comme eſtant le corps du Seigneur, employant le mot διακρίνειν, qui répond

au verbe Hebreu *habdil,* que Moyse employe au 10. chapitre du Leuit. enseignant au Sacrificateur auec quel respect & veneration il deuoit venir dans le Tabernacle sacré, *lehabdil ben hakodesch vben hahol.* Iunius & Tremellius ont traduit *ad discernendum*, en Grec on pourroit interpreter πρὸς τὸ διακρίνειν, *pour discerner.* L'Apostre donc vsant de ce terme, que ceux qui ne rendent point au saint Sacrement l'honneur & la reuerence qu'on doit au corps du Seigneur, attirent sur eux le iugement de Dieu, & leur condamnation. Caluin au contraire dit en son beau Formulaire, qu'il ne se faut point amuser aux elemens terriens & corruptibles que nous voyons à l'œil & touchons à la main. Voilà comme il s'accorde auec la verité de la Religion que S. Paul nous enseigne & nous recommande, & que les bons Catholiques obseruent auec tout le respect & la deuotion qu'il leur est possible. Quant à la Cene de Caluin, ie trouue qu'il a raison de dire qu'il ne se faut point amuser au pain & au vin qui s'y donne. Car à vray

dire, sa Cene n'est qu'vn amusement & qu'vn abus. Ce n'est que du pain & du vin profane. N'y ayant point de consecration, point de benediction, point d'actions de graces en sa Cene, comme il conste par ce qui s'y pratique d'ordinaire, selon ce qu'il en a ordonné par son Formulaire. Car aprés la lecture de ce Formulaire, sur lequel nous venons de faire quelques remarques, qu'est-ce que fait le Ministre? rien de ce qu'il a dit qu'il falloit faire. Il descend de sa chaire, il vient à la table où est le pain & le vin, prend du pain & le mange, la coupe ou le verre & boit du vin qu'on luy a versé, sans autre ceremonie, sans faire aucune action de graces, aucune benediction, aucune consecration. & en donne puis aprés tout de mesme à ses Anciens, & à tout le peuple, qui vient là à la file, & en passant prend vn morceau de pain & boit vn peu de vin, qui n'ont point esté presentez à Dieu, dont on ne luy a point rendu graces, qu'on n'a point beni, qu'on n'a point consacré. Tellement que le pain & le

vin & la viande qu'ils mangent & boiuent à leurs repas ordinaires, est plus sainte que n'est leur Cene. Car auant que disner & que souper chez eux, ils font vne priere à Dieu, qu'il luy plaise benir & santifier les viandes qu'ils prennent pour la nourriture de leurs corps. Et Caluin & ses Disciples n'ont point eu l'auisement ni le courage de faire vne priere à Dieu, à ce qu'il luy pleust benir & santifier ce pain & ce vin pour la nourriture de leur ame. S'ils ne vouloient faire vne Liturgie toute entiere, comme l'ordinaire de l'Eglise Romaine, ou les anciennes, ou modernes, que nous auons des Grecs & autres Chrêstiens. Au moins prenant le pain & le calice deuroient-ils rendre graces à Dieu qui nous donne les fruits de la terre, qui les a ordonnez pour nostre nourriture, qui a voulu qu'ils ayent esté employez anciennement aux sacrifices Leuitiques pour les santifier & consacrer: Mais qui a voulu qu'ils ayent esté employez sous la nouuelle Alliance au sacrifice des sacrifices, au memorial du

ſacrifice de Ieſus Chriſt ſon fils, lequel en la nuit qu'il fut liuré prit le pain & le calice, les offrit à Dieu luy rendant graces, & les beniſſant auant que les donner à ſes Apoſtres, leur commandant de faire comme luy. Et en obeïſſant à ce commandement les offrir à Dieu, luy demander qu'il luy plaiſe les benir & conſacrer, & les faire eſtre le corps & le ſang de ſon fils, ſelon qu'il le prononça les donnant à ſes Apoſtres, & finir l'action de graces par les paroles de noſtre Seigneur, rapportées par les Euangeliſtes & par S. Paul, Cecy eſt mon corps rompu & mon ſang répandu de la nouuelle Alliance, ou la nouuelle Alliance par mon ſang; qui font la conſecration du pain & du calice, & qui declarent la volonté de Ieſus Chriſt comme vn arreſt. Et conſequemment offrant à Dieu ce pain & ce vin conſacrez, & faits le corps & le ſang de Ieſus Chriſt, c'eſt à dire en offrant le corps & le ſang de Ieſus Chriſt, ſon corps rompu & ſon ſang répandu en la Croix, qui eſt touſiours recent, touſiours vi-

uant deuant luy pour la propiciation de nos pechez, & de ceux-là que nous recommandons à Dieu par nos prieres, d'eſtre appaiſé enuers nous & enuers eux, pour l'amour de Ieſus, & de nous octroyer toutes ſortes de benedictions. C'eſt ce chemin duquel parle l'Apoſtre en l'Epiſtre aux Hebreux 10. par lequel nous auons entrée dans les lieux ſaints, εἴσοδον τῶν ἁγίων ἐν τῷ αἵματι Ἰησοῦ ἣν ἐνεκαίνισεν ἡμῖν ὁδὸν πρόσφατον καὶ ζῶσαν διὰ τοῦ καταπετάσματος, τοῦτ' ἔστι τῆς σαρκὸς αὐτοῦ. c'eſt à dire, *par le ſang de Ieſus, le nouueau chemin qu'il nous a fait tout frais, tué, viuant*, par le voile dit en Hebreu *parocheth*, à ſçauoir ſa chair. Car ce voile eſtoit vne figure de ſa chair. C'eſt pourquoy il ſe fendit, ſa chair eſtant ouuerte ſur la Croix, par les playes de ſes mains, de ſes pieds, & de ſon coſté. L'Apoſtre nous enſeigne en ce lieu-là tres-excellent, que non ſeulement Ieſus eſt entré dans le lieu tres-ſaint par ſon propre ſang, par ſa mort, comme ſouuerain Sacrificateur, mais qu'il en a auſſi donné l'entrée aux fideles, qui par le ſang de

Ieſus, par ſa chair, par ſon corps rompu ont accés à Dieu pour luy offrir ce corps & ce ſang, ce ſacrifice propiciatoire, & par ce ſacrifice propiciatoire leurs prieres & leurs actions de graces. C'eſt ce que Ieſus nous a enſeigné & commandé de faire. C'eſt ce qui ſe fait, & qui ſe pratique en la Meſſe. Ce que Caluin deteſte & a en execration; contre quoy il vomit des horribles blaſphemes. Qu'il a aboli tant qu'il a pû en ſa Cene. Où il dit bien ce que Ieſus a fait, mais il n'en fait rien. Au lieu de le faire il fait vne algarade, vne boutade, vne excommunication temeraire; & puis il reblandit ceux à qui il a fait cette rodomontade, il leur donne vn morceau de pain, vne goutte de vin ſans les benir & conſacrer. N'eſt-ce pas ſe moquer de Dieu & des hommes? Voilà la belle Cene de Caluin, qui a aboli, comme il parle parmy ſes Sectateurs, la Meſſe, c'eſt à dire la ſainte Cene du Seigneur, & quant aux circonſtances, & quant à l'eſſence, ayant ſupprimé toute conſecration, par laquelle le pain & le

vin

vin ſont faits le corps & le ſang du Seigneur. Se faut-il eſtonner s'ils ne le diſcernent point? S'ils en ont banni le culte religieux, la veneration, l'adoration qui eſt deuë au corps & au ſang du Seigneur, puiſque ce ne l'eſt point? N'eſt-ce pas vne choſe honteuſe, qu'au lieu d'eſtre à genoux dans la communion de l'Egliſe, ſinon tous les iours, au moins tous les Dimanches, pour annoncer la mort du Seigneur, offrir à Dieu les vœux & les actions de graces, & les prieres par Ieſus Chriſt crucifié, dont le memorial eſt celebré continuellement en l'Egliſe Chreſtienne, la Paſque, la Victime, l'Agneau comme occis repreſenté, offert, ce ſang tout frais, tout fumant mis deuant Dieu, par lequel les fideles s'approchent du trône de grace, ont l'entrée du lieu tres-ſaint, de les voir quatre fois l'année pour le plus, aller à la file l'vn aprés l'autre tous debout, tout paſſant, prendre vn morceau de pain, & vn peu de vin ſans benediction, ſans conſecration, indeuotement, irreligieuſement, & vouloir faire croire au

pauure peuple, que cette illuſion ſoit la ſainte Cene du Seigneur?

CHAPITRE VI.

De l'adoration & du culte qu'il faut rendre au corps & au ſang de Ieſus Chriſt en la ſainte Euchariſtie.

CONSIDERONS à l'oppoſite, auec quelle deuotion, quelle veneration, quelle religion, quelle adoration le peuple Chreſtien aſſiſte à la Meſſe, qui eſt la ſainte Cene du Seigneur. Ce que les Aduerſaires reprochent aux Catholiques, & qu'ils leur improperent comme vne idolatrie. Au lieu de ſe reconnoiſtre eux-meſmes doublement coupables. Premierement de ne point adorer le corps & le ſang de Ieſus Chriſt preſens en la ſainte Cene ſpirituellement, myſtiquement, & ſacramentellement ſelon leur propre confeſſion. Aprés ils ſont coupables de ſubro-

ger au lieu du corps & du ſang de Chriſt du pain & du vin communs, profanes, ſans aucune conſecration, ſans auoir imploré la grace & la vertu du S. Eſprit pour les ſantifier, & pour les faire eſtre ce que Ieſus a prononcé, ſon corps rompu, & ſon ſang répandu. Et puis encore ils ſe découurent la teſte, & font la reuerence à du pain & à du vin communs, & les adorent: puiſqu'ils les prennent, les baiſent, les mangent, comme les ſacremens du corps & du ſang du Seigneur. Et toutefois ce n'eſt que du pain & du vin qu'ils n'ont point preſenté à Dieu, ſur lequel on n'a fait aucune inuocation, ni priere, ni conſecration. Qui par conſequent ne doit eſtre cenſé, ni tenu pour Sacrement. Mais quelle audace d'inuectiuer contre l'Egliſe Romaine à cauſe de l'honneur qu'elle rend au S. Sacrement? & qu'elle y adoré le corps & le ſang de Chriſt? Et quoy, ne faut-il pas adorer le corps & le ſang de Ieſus Chriſt à cauſe de leur ſubſiſtence en la perſonne du Verbe? Il n'y a que les Arriens & Samoſateniens anciens

Heretiques, & les Sociniens modernes, contemporains aux Proteſtans & Pretendus Reformez, qui nient l'identité d'eſſence du Pere & du Fils, la coëternité & égalité des perſonnes, qui denient à Ieſus Chriſt l'adoration de Latrie: Mais les Proteſtans, Lutheriens & Pretendus Reformez s'accordent auec les Catholiques Romains Orthodoxes, qu'il faut adorer la ſacrée ſainte humanité de Ieſus Chriſt, de l'adoration deuë à vn ſeul Dieu Pere, Fils & S. Eſprit, à cauſe de la ſubſiſtence de cette nature humaine en la perſonne du Verbe, qui l'a vnie à ſoy, comme ſaint Iean l'enſeigne, la parole a eſté faite chair, ὁ λόγος σὰρξ ἐγένετο. Ce que le Verbe a vne fois vni à ſoy hypoſtatiquement n'en a iamais eſté ſeparé, non pas meſme par la mort. Qui a bien ſeparé l'ame du corps de Chriſt, quand il la remit entre les mains de ſon Pere, iuſqu'à ce qu'il la reprit au moment de ſa reſurrection. Eſtant expiré en la Croix, ſon corps eſt demeuré inanime au Sepulchre. Mais ce corps & cette ame

ſont demeurez vnis à la perſonne du Verbe. Et à cauſe de cette vnion inſeparable, l'ame remiſe entre les mains de Dieu eſt adorable, & le corps l'eſt auſſi en la Croix, & au Sepulchre. Ainſi que ce corps & cette ame vnis en la conception, durant la vie de Ieſus Chriſt, aprés ſa Reſurrection, en la terre, au Ciel, ont eſté adorez, le doiuent eſtre, & le feront eternellement. La ſainte Vierge ne faiſoit que de le conceuoir quand elle alla voir Eliſabeth ſa couſine. L'ayant ſaluée, Iean Baptiſte en treſſaillit de ioye au ventre de ſa mere, & l'adora. A ſa natiuité les Anges, & les Saints de l'armée celeſte chanterent le Cantique de reſiouïſſance en le reconnoiſſant & l'adorant par la bouche de l'Ange, comme leur Seigneur, accompliſſant ce que l'Apoſtre dit au commencement de l'Epiſtre aux Hebreux, ὅταν εἰσαγάγῃ τὸν πρωτότοκον εἰς τὴν οἰκουμένην λέγει, καὶ προσκυνησάτωσαν αὐτῷ πάντες ἄγγελοι Θεοῦ. C'eſt à dire, *qu'introduiſant le premier né en la terre il dit, & que tous les Anges de Dieu*

l'adorent. Les Mages vinrent d'Orient en Ieruſalem, & de Ieruſalem en Bethlehem, & l'y trouuerent allaittant ſa Mere, & l'adorerent. Durant ſa vie il a receu & approuué l'adoration de la pechereſſe proſternée à ſes pieds chez Simon le Phariſien: Du Samaritain l'vn des dix Lepreux qu'il guerit, qui reuint ſeul luy faire hommage : De l'Aueugle né, auquel il rendit la veuë auec de la bouë : De tout le peuple à ſon entrée dans Ieruſalem, qui luy cria *hoſanna;* De Marie la ſœur du Lazare, qui l'adora oignant ſes pieds chez Simon le Lepreux : Du brigand en la Croix, qui l'inuoquant le reconnoiſt pour ſon Seigneur: & aprés ſa Reſurrection, de tous ſes Apoſtres. Mais quand il dit à ſes Apoſtres & en leurs perſonnes à toute l'Egliſe, Vous croyez en Dieu, croyez auſſi en moy, en ſaint Iean 14. N'eſt-ce pas vn commandement de l'adorer en ſa nature humaine, puiſqu'en ſa bien-heureuſe humanité il eſt l'obiet de noſtre foy, & l'auteur de noſtre ſalut, en qui nous deuons mettre noſtre confiance ? Et n'eſt-ce pas

l'obiet, l'appuy, le fondement de noſtre Foy, repreſenté en la ſeconde partie du Symbole, Ie croy en Ieſus Chriſt ſon Fils, conceu du S. Eſprit, né de la Vierge Marie, qui a ſouffert ſous Ponce Pilate, a eſté crucifié, mort, enſeueli, reſſuſcité, monté au Ciel, d'où il viendra iuger les viuans & les morts ? Or il faut adorer celuy en qui on croit. Nous croyons en Ieſus Chriſt conceu du S. Eſprit, né de la Vierge, qui a ſouffert ſous Ponce Pilate, mort, enſeueli, reſſuſcité. Et donc il le faut adorer, conſideré en tous ces termes là. Si nous croyons ce qu'il a prononcé, inſtituant la ſainte Cene, Cecy eſt mon corps rompu, & mon ſang répandu. Il le faut auſſi adorer au S. Sacrement. Car il faut adorer le corps de Ieſus Chriſt rompu, & ſon ſang répandu, qui eſt ſignifié, qui eſt repreſenté, qui eſt donné au S. Sacrement de l'Autel. Et nul ne le reçoit ſalutairement, nul n'a communion auec luy qui ne l'ait adoré. S. Iean nous repreſente au 5. de l'Apocalypſe, qu'il vit l'Agneau comme occis ſe tenant au milieu d'vn trône, & adiouſte

que les quatre animaux & les vingt-quatre Anciens, c'est à dire toute l'Eglise triomphante se prosterne & adore l'Agneau comme occis. On sçait ce que Iesus Christ dit à S. Iean au commencement de l'Apocalypse, Ie suis le premier & le dernier, & le viuant. I'ay esté mort, & ie suis viuant és siecles des siecles. Iesus Christ est effectiuement, reellement, veritablement resuscité des morts, viuant dedans le Ciel, & ne meurt plus. Mais il est representé comme occis, comme mort. Les Anges & les Saints qui sont l'Eglise triomphante, l'adorent y estant ainsi representé. Caluin ni ses Sectaires les Pretendus Reformez ne peuuent pas nier que Iesus Christ ne soit representé au saint Sacrement de l'Eucharistie, en la Cene, comme mort, qu'il n'y soit l'Agneau comme occis. Et n'est-ce pas vne irreligion, vne irreuerence, condamnée par l'exemple des Anges & des Saints de ne l'y point adorer? On peut bien dire encore que cette vision de l'Agneau comme occis éleué sur vn trône, adoré par les qua-

tre animaux & les vingt-quatre Anciens, est vne prophetie de cela mesme, que l'Eglise Chrestienne a fait aussi-tost qu'elle a eu quelque prosperité. Car les anciens ont expliqué les quatre animaux, & les vingt-quatre Anciens, des quatre Euangiles, des liures de la nouuelle Alliance, & de ceux de l'ancienne, dont on a tousiours fait & fait-on encore lecture en la Messe, où l'Agneau comme occis est releué sur vn trône. Car ce qu'on appelle des Autels proprement sont des trônes, sur lesquels l'Eglise releue & adore l'Agneau comme occis, Iesus Christ crucifié qu'elle y represente, tant au saint Sacrement, qu'en la Croix qu'elle y pose tout au dessus, mettant au pied de la Croix de Iesus Christ tous les ornemens qui luy sont possibles, faisant sa gloire de l'opprobre de Christ, dequoy les Aduersaires se moquent. Nous en auons parlé au chapitre troisiéme precedent, traitant du lieu où se celebre la Cene du Seigneur. Mais les Lutheriens qui les premiers s'en sont pris au sacrifice de

la Meſſe, & qui ont voulu mettre en compromis la Religion Chreſtienne, l'adoration que l'Egliſe rend au S. Sacrement de l'Autel, n'ont oſé nier qu'il n'y faille adorer le corps & le ſang de Ieſus Chriſt. Témoin Chemnice leur grand Docteur, qui a écrit contre le Concile de Trente. Nous rapporterons ſes propres termes: Voicy ce qu'il en dit au ch. 5. du S. Sacrement de l'Euchariſtie.

De cultu & veneratione adhibenda huic Sacramento. Quædam extra controuerſiam ſunt, quæ non inuitus concedo. Nam Chriſtum Deum & hominem eſſe adorandum, nemo niſi Arrianus negat. Equidem humanam eius etiam naturam propter vnionem cum diuinitate eſſe adorandam, nemo niſi Neſtorianus in dubium vocat. Cùm enim Pater æternus primogenitum introduceret in orbem terrarum, dicit, & adorent eum omnes Angeli. Sicut & Matthæus manifeſtè teſtatur cap. 28. Apoſtolos in Galilæa Chri-

ſtum adoraſſe, &c. Rectè igitur Auguſtinus in Pſ. 98. diſputans cùm terra ſit ſcabellum pedum Domini quomodo pſalmus dicat, adorate ſcabellum pedum eius, quoniam ſanctum eſt, inquit, conuerto me ad Chriſtum, quia ipſum quæro. Hîc inuenio quomodo ſine impietate adoretur terra ſcabellum pedum Domini. Suſcepit enim de terra terram, quia caro de terra eſt. Et de carne Mariæ carnem ſuſcepit. Et quia in ipſa carne hîc ambulauit, & ipſam carnem nobis manducandam ad ſalutem dedit. Nemo autem illam carnem manducat niſi priùs adorauerit. Inuentum quomodo adoretur tale ſcabellum pedum Domini: & non ſolùm non peccemus adorando, ſed peccemus non adorando. Ita Ambroſius in eundem verſum pſalmi illius, Scabellum terra intelligatur, per terram autem caro Chriſti, quam hodie quoque in myſteriis adoramus, quam

& Apostoli in Domino Iesu adorarunt. Nazianzenus in epitaphio sororis suæ, τὸν ἐπὶ θυσιαστηρίῳ τιμώμενον ἀνακαλουμένη, hoc est, inuocabat Christum, qui in altari quando mysteria cœnæ celebrantur honoratur. Et sententia Eusebij Emisseni dicit, cùm reuerendum altare cibis spiritualibus satiandus ascendis, sacrum Dei tui corpus & sanguinem fide respice, honora, mirare, mente continge, cordis manu suscipe, & maximè toto haustu interioris hominis assume. Lutherus etiam contra Louanienses artic. 16. vocat Eucharistiam Sacramentum venerabile & adorabile. Et in 47. cap. Gen. Nos non tantùm orantes, sed & baptizantes, absoluentes & absoluti, & accedentes ad sacram synaxim, quin ad recitationem promissionis & textus Euangelij genua flectere, vel saltem stare debemus in signum adorationis, reuerentiæ & grati-

tudinis. Etsi in cœna nihil aliud porrigeretur præter panem & vinum, sicut Sacramentarij blasphemant, tamen est ibi promissio & vox diuina, & Spiritus sanctus per Verbum in cœna, idcóque decebat nos cum reuerentia accedere. Quanto verò magis id fieri par est quando credimus adesse verum corpus & verum sanguinem cum Verbo? Hæc Lutherus. Christum igitur Deum & hominem in diuina & humana natura in actione cœnæ Dominicæ verè & substantialiter præsentem in spiritu & veritate adorandum nemo negat, nisi qui cum Sacramentariis vel negat vel dubitat de præsentia Christi in Cœna. Neque enim ἀνάμνησις & annunciatio mortis Christi in Cœna ritè fieri potest, sine adoratione illa quæ fit in Spiritu & veritate.

Ie ne pense pas que les Sacramentaires ou Pretendus Reformez de France,

qui ont receu le Formulaire de la Cene de Caluin & qui le pratiquent, reiettent le témoignage de Kemnice, que nous venons de rapporter mot à mot. A ſçauoir, qu'il faut adorer le corps & le ſang de Chriſt, s'ils ſont reellement en l'Euchariſtie. Encore qu'ils n'approuuent pas la creance des Lutheriens de la Realité par conſubſtantiation, non plus que la tranſubſtantiation des Catholiques: Cela n'empeſcha pas toutefois la deliberation qu'ils prirent en leur Synode national, tenu à Charenton lés Paris l'an 1631. de receuoir à leur communion ceux de la Confeſſion d'Auſbourg, c'eſt à dire les Lutheriens, s'ils y vouloient venir, ſans renoncer à leur creance. Car preſuppoſé que le corps & le ſang de Ieſus Chriſt ſoient preſens en l'Euchariſtie, ou comme les Lutheriens diſent, ou comme les Catholiques l'entendent, ceux de la Religion Pretenduë auouënt qu'il les faut adorer, mais ils nient qu'il les faille adorer en leur Cene, & ils ne le font point. Parce que ſelon leur creance, & ſelon leur For-

mulaire, leurs Sacremens ne sont que des signes, des elemens terriens & corruptibles, qu'on voit à l'œil & qu'on touche à la main, ausquels il ne se faut point amuser, & qu'il faut chercher ailleurs la verité. Et certes ils ont raison, comme nous auons dit, en vsant de la sorte. N'y ayant en leur Cene ni oblation à Dieu, ni benediction & consecration du pain & du vin, ce ne sont que des signes vains & friuoles. Le corps & le sang de Iesus Christ n'y sont pas. Tout ce qu'ils font n'est que singerie & profaneté, qu'ils ont substitué au lieu de la Messe instituée & ordonnée par Iesus Christ, obseruée religieusement par les Apostres, recommandée à leurs successeurs, que l'Eglise celebre auec toute la reuerence & la deuotion qui luy est possible, en pratiquant les instructions & les commandemens de l'Apostre, l'examen & l'épreuue des communians, la confession des pechez, les prieres, la lecture des saintes Ecritures, les exhortations, l'oblation à Dieu du pain & du vin, l'inuocation du saint

Esprit, la consecration, l'oblation à Dieu du corps & du sang de Iesus Christ, l'adoration, la communiõ, & les actions de graces. Ce que Caluin a du tout aboli en sa Cene, ayant écrit & proferé des blasphemes horribles & execrables contre la Messe, que nous ne repeterons pas en ce lieu, renuoyant le Lecteur à ce que nous en auons dit cy-dessus, & au traité du Sacrifice de la Messe : il suffit de noter icy leur profaneté. Ils inuectiuent contre les Catholiques, & les outragent de ce qu'ils adorent le corps & le sang de Christ en la Messe. Et disent qu'ils y paillardent spirituellement, & que c'est vne idolatrie. Laissons les là au iugement de Dieu, qui vengera l'outrage que font les Heretiques à sa parole & à ses Sacremens. Ils abusent de la sainte Ecriture, dont ils renuersent le sens en beaucoup d'endroits par leurs fausses versions & interpretations. Ils attribuent le tres-saint nom de la Cene du Seigneur à leur chimere & à leurs inuentions, ayant entrepris d'abolir & d'aneantir sous pretexte de reformer l'Eglise, le principal

acte

acte de la Religion Chrestienne, la synaxe de l'Eglise, l'anchre du bastiment & la clef de la voûte, qui en fait l'assemblage, ordonnée par le maistre Architecte, comme parle Salomon. Ce qui l'vnit auec Iesus Christ, qui la reconcilie auec Dieu, qui vnit tous ses membres sur la terre, & qui l'vnit auec la triomphante qui est au Ciel. La triomphante assiste dans le Ciel à Iesus Christ, qui offre à Dieu son sacrifice, comme le grand le souuerain Pontife dedans le lieu tres-saint, representant sa mort, son corps rompu, & son sang répandu, tout frais, tout viuant, intercedant sans cesse pour nous. Et la militante offre & presente tous les iours çà bas en la terre le sacré saint memorial du grand sacrifice propiciatoire pour les pechez de tous les hommes. Ce corps & ce sang qu'elle adore. Ainsi que l'Apostre l'enseigne en l'Epistre aux Hebreux, qui est comme vne Liturgie du sacrifice de la Messe. Et nos Pretendus Reformez s'en seruent pour la combattre & pour la détruire s'ils pouuoient. Ils s'en sont pris à cinq

actes religieux obſeruez en l'Egliſe, leur rauiſſant le nom de Sacrement, à la Confirmation, à la Penitence, à l'Ordre, au Mariage, & à l'Extréme Onction qu'ils ont tout à fait ſupprimée. Ils ont laiſſé le nom de Sacrement à la ſainte Cene du Seigneur. Mais ils en ont détruit la forme & les circonſtances parmy eux. Ils la renient pour ſacrifice de Ieſus Chriſt. Ils l'ont dépoüillée de tous les honneurs que l'Egliſe luy rend, de la frequente celebration, du lieu reſpectueux, de la preparation, de l'examen par la confeſſion & par la penitence. Ils l'ont tout à fait dénaturée en luy oſtant l'Oblation, la Conſecration, & l'Adoration, & l'ont reduite à vne miette de pain & à vne goutte de vin, qu'ils veulent faire paſſer ſans aucune benediction au lieu & en la place du corps de Ieſus Chriſt rompu, de ſon ſang répandu. C'eſt ce qui a fait dire à Saumaiſe vn de leurs grands ſçauans & de leurs arc-boutans, qui s'eſt voulu meſler d'écrire contre la Tranſubſtantiation pour contredire au liure poſtume du vertueux &

docte Grotius. Le sieur Claude Saumaize luttant contre les morts, aprés auoir rapporté plusieurs passages des Anciens, qui prouuent la Benediction & Consecration du S. Sacrement, nonobstant tout cela il dit que, *Vetus Ecclesia non credidit aliqua opus esse consecratione, qua panis existeret corpus Christi, aut vinum sanguis eiusmodi, sed fidem cuiusque sufficere ad id efficiendum*. C'est en la page 138. de son Epistre qui a tant seulement deux cens & six feuïllets *in octauo*. Parce qu'il n'y a point de Consecration, point de Benediction tout à fait en la Cene Caluinienne, à laquelle il s'estoit attaché, la passion luy a fait dire que l'Eglise ancienne n'a point crû qu'il fust besoin de faire aucune consecration du pain & du vin pour estre le corps & le sang de Christ: mais que la foy de chaque communiant suffisoit à cela. Ne voilà-ce pas vn beau Religieux, bien entendu aux mysteres de la foy, qui se deuoit bien mesler d'en écrire. Toutefois s'estant obstiné à soustenir vne mauuaise cause, y estant engagé, il a esté contraint de tenir ce langage.

Au lieu de reconnoiſtre ce que noſtre Seigneur a fait & a ordonné de faire à ſes Apoſtres. Ce que les Apoſtres ont recommandé à l'Egliſe, ce que l'Egliſe a touſiours religieuſement obſerué, de benir & de conſacrer le pain & le vin en la ſainte Euchariſtie, l'offrant à Dieu, inuoquant ſon ſaint nom, implorant ſa benediction, & prononçant les paroles de Ieſus Chriſt, comme vn Arreſt definitif accompagné de l'efficace & de la vertu du S. Eſprit iuſqu'à la fin du monde. Certes on leur peut bien iuſtement reprocher ce que le Seigneur diſoit aux Iuifs par le Prophete Ieremie chap. 2. Vous auez fait deux maux. Vous auez quitté Dieu & ſon Egliſe, qui eſt *la fontaine d'eau viue, pour vous creuſer des puits, des puits tout pleins de fentes qui ne tiennent pas l'eau.* Et au chapitre dix-huitiéme. *Qui a iamais oüi dire rien de pareil? Iſraël a fait vne choſe enorme* Saarurith. *Quittera-t-on pour vn rocher qui eſt dedans vn champ la neige du Liban, abandonnera-t-on des eaux qui viennent de loin, qui ſont freſches & courantes?* C'eſt vn paſſage excel-

lent tres-mal traduit par ceux de Geneue, qui luy donnent vn ſens tout à rebours, comme nous auons fait voir en noſtre Commentaire ſur le 24. chap. du liure de Iob. C'eſt ce qu'ont fait les Pretendus Reformez en renonçant à la Meſſe, ils ont quitté & abandonné la ſource d'eau viue, l'inſtitution de Ieſus Chriſt, les traditions des Apoſtres, la Liturgie & les actions de graces que l'Egliſe a receu & pratiqué, & recommandé de pere en fils, ces eaux qui viennent de loin, freches, & courantes, pour ſe creuſer des puits tout pleins de fentes, où il n'y a point d'eau, & ils en vont chercher ſur vn rocher tout ſec. Car ie vous prie, quelle conſolation y a-t-il à la Cene Caluinienne, qui n'eſt rien par ſa propre confeſſion, & ſelon ſon propre Formulaire, qu'vn ſigne & qu'vne figure ſans verité, ſans realité, laquelle il faut chercher ailleurs, ce dit-il, ſans s'amuſer à ces elemens terriens & corruptibles, viſibles & palpables. Certes on peut bien dire que ce n'eſt pas là la Cene du Seigneur. Et toutefois ils donnent ce ſaint

& venerable nom à leur profaneté. Ainsi les heresies prennent-elles le nom de parole de Dieu. Ochin & Socin ont tissu leurs Catechismes tout de passages de la sainte Ecriture, qu'ils peruertissent pour abuser, pour seduire, & pour ébrâler ceux qui ne se tiennent pas fermes sur le bon fondement de la doctrine Catholique. Laissons là donc les noms, parlons de la chose, examinons les doctrines & les esprits s'ils sont de Dieu. Abraham, Isaac, & Iacob sont noms de Patriarches. Pierre, Iean, Iacques, & Paul des noms de grands Apostres. Mais combien de personnes ont pris, ont eu ces noms de Patriarches & d'Apostres, qui n'ont point eu la foy, ni les mœurs de ces saints personnages? Iuda estoit le principal des douze Patriarches, duquel Silo le Messie, le Christ est descendu. Le Sceptre ne sera point osté de Iuda, ni le Legislateur d'entre ses pieds, que Silo ne vienne, ou ne soit venu. Et toutefois celuy qui trahit Iesus Christ auoit ce nom là, & le profana. Ne vous amusez pas aux noms, aux mots, Parasite masqué, qui que vous

ſoyez, prenez-vous à la choſe. Laiſſez là les titres de Cene & de Meſſe. Examinez bien la doctrine contenuë au traité du Sacrifice de la Meſſe. Faites en vôtre profit, & de cette réponſe que nous faiſons à vos railleries ſur le mot de Meſſe, pour ſeruir à voſtre ſalut, & au ſalut de ceux qui ont eſté trompez & débauchez, ou par vne mauuaiſe education, ou par ſeduction, & que vous taſchez d'entretenir dans leur erreur. Rentrez dans le bercail de l'Egliſe, & taſchez d'y ramener les brebis égarées. Et vous rangez ſous la houlette du ſouuerain Paſteur noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Auquel auec le Pere & le S. Eſprit ſoit honneur & gloire à iamais.

AMEN.

Fautes de l'Impreſſion.

En la page 35. *l.* 15. *mettez* afin *au lieu de* ainſi.
Pag. 41. *l.* 10. *liſez* exprés *au lieu d'*expers.
Pag. 53. *l.* 18. *liſez* Parquoy.
Pag. 73. *liſez* ſanctifier.